

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3294 - SPÉCIAL 15-16 AOÛT 2018

15 AOÛT 2018

Denis Sassou N'Guesso: l'avenir du Congo n'est pas dans la violence

Le retour progressif de la paix dans le département du Pool, la crise économique et les négociations avec le Fonds monétaire international ainsi que la lutte contre les antivaleurs ont constitué les trois temps forts du message que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a adressé à la nation la veille de la célébration, ce 15 août 2018, du 58^e anniversaire de la fête nationale du Congo.

[Page 3](#)


Le président de la République délivrant son message

Dossier de la Rédaction

Sport, culture, société, diplomatie, économie, politique: nous passons en revue, dans un dossier préparé pour le 15 août, les questions qui occupent l'actualité nationale et internationale.

□ **POLITIQUE**
Normalisation progressive de la vie dans le Pool [Page 3](#)

□ **ECONOMIE**
Le gouvernement optimiste sur la conclusion d'un accord avec le FMI [Page 5](#)

□ **SOCIÉTÉ**
Des innovations dans l'organisation des examens d'Etat [Page 8](#)

□ **INTERNATIONAL**
Le Congo engagé dans la médiation sous-régionale [Page 16](#)

□ **CULTURE**
Roga Roga et Bréchie Ntadi ont honoré le Congo [Page 17](#)

□ **COUPE DU CONGO**
Diabes noirs et AC Colombe au perchoir [Page 24](#)

Zoom sur la SNPC [Pages 11 à 14](#)

Éditorial
15 août [Page 2](#)

EDITORIAL

15 août

En ce jour très symbolique où la nation congolaise fête le cinquante-huitième anniversaire de son indépendance, il est juste, comme l'a fait hier le président de la République dans son message à la nation, de rendre hommage à ceux et celles qui, tout au long de ces longues années, ont permis au Congo de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Si chacun d'eux n'avait pas mobilisé son énergie, si chacun d'eux n'avait pas fait preuve de courage, si chacun d'eux n'avait pas voué sa vie à l'édification d'un pays libre, nous ne serions pas en mesure de célébrer aujourd'hui notre liberté individuelle et collective.

Certes tout ne va pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes et les obstacles qui s'élèvent sur la route que nous suivons depuis le début des années soixante du siècle précédent sont bien réels. Mais, reconnaissons-le, l'essentiel a été fait: l'essentiel, c'est-à-dire la construction d'un Etat capable de garantir notre indépendance et de protéger nos libertés publiques, la mise en place d'institutions représentatives que le vote populaire renouvelle à intervalles réguliers, l'édification sur toute l'étendue du territoire national des grandes infrastructures sans lesquelles le développement économique serait impossible, l'ouverture sur le monde qui nous entoure grâce à une diplomatie dynamique vouée à la prévention comme à la gestion des crises, mais grâce aussi à la mise en valeur du capital artistique et culturel que nous avons su protéger, développer.

Si nous sommes capables de traduire en actes, dans les mois à venir, les engagements que nous avons pris devant la communauté internationale afin de redresser nos finances publiques et de relancer la croissance mise à mal par la crise du pétrole, le Congo non seulement repartira de l'avant du bon pas mais s'imposera aussi comme le pays de l'Afrique centrale, de l'immense Bassin du Congo, qui gère le mieux ses actifs humains et matériels. Placé au cœur d'une région du monde dont la protection est vitale pour l'humanité tout entière, il attirera les compétences, les savoir-faire, les capitaux sans lesquels tout progrès serait aujourd'hui illusoire. En ce 15 août 2018, alors qu'approche à grands pas le soixantième anniversaire de notre indépendance, mettons tout en oeuvre pour que la marche en avant du Congo non seulement se poursuive mais s'accélère.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Réorganisation du paysage politique congolais

La réaménagement du paysage politique congolais a été marqué, ces derniers mois, par deux faits majeurs : la nomination du chef de file de l'opposition et la mise en application de la nouvelle loi sur les partis ayant pour conséquence la réduction, à une cinquantaine, du nombre des formations politiques auparavant estimé à plus de deux cents pour un pays d'environ quatre millions d'habitants.

En ce qui concerne la nomination du chef de l'opposition, il convient de rappeler que la Constitution du 25 octobre 2015 avait prévu ce poste dans l'intérêt bien mesuré, semble-t-il, de réorganiser cette famille politique congolaise. C'est au premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala, que revient cette charge constitutionnelle. Mais s'appuyant sur le caractère pluriel de cette opposition congolaise, une frange de ses membres a refusé jusqu'aujourd'hui de siéger sous la tutelle du premier secrétaire de l'Upads, au motif qu'un chef de l'opposition proposé par le pouvoir est à la solde de celui-ci, méconnaissant que la loi fondamentale dispose que ce poste revient à la formation politique ayant plus d'élus dans les instances électives. « *La Chaîne ne désapprouve pas la démarche entreprise par le groupe de partis de l'opposition signataires qui ont résolu de travailler ensemble*

pour parvenir, un jour, à une alternance politique démocratique ; mais condamne l'idée de signer un pacte majorité-opposition qui doit aboutir à un gouvernement d'union nationale qui ne se justifie pas», déclarait Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, président de la Chaîne, au cours d'une conférence de presse. Pascal Tsaty Mabiala, pour sa part, appelle tous les acteurs politiques se reconnaissant de l'opposition à bien vouloir rejoindre les autres, arguant qu'il est surpris d'entendre ses détracteurs haussés le ton pour un poste dont les critères de choix ont été définis par la loi fondamentale. « *Sont-ils en train de boudier la loi fondamentale ou la personne de Pascal Tsaty Mabiala ?* », s'interrogeait-il lors d'un échange avec la presse nationale et internationale. Un autre débat alimentant les milieux politiques actuellement est l'officialisation par l'Etat de certaines formations politiques au détriment d'autres. De nom-

breux responsables des partis s'interrogent sur les critères ayant milité à ce choix.

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a indiqué que cette décision est le résultat des consultations et entretiens avec les responsables des partis politiques. Un argument rejeté par le président du Parti social-démocrate (PSDC), Clément Mierassa, et par bien d'autres leaders dont les partis ne figurent pas sur la liste proposée par le gouvernement. « *Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou avait rencontré quelques dirigeants des partis politiques pour leur annoncer que selon les rapports élaborés par les préfets, quarante-neuf partis étaient conformes à la loi et six autres pourraient s'ajouter* », avait indiqué le président du PSDC, estimant que ce choix serait fait de manière arbitraire et subjective.

Des sources proches du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, plusieurs responsables des partis multiplient des contacts avec les autorités compétentes pour que leurs organisations politiques se conforment à nouvelle loi sur les partis politiques.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Denis Sassou N'Guesso : l'avenir du Congo n'est pas dans la violence

Le retour progressif de la paix dans le département du Pool, la crise économique et les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que la lutte contre les antivaleurs ont constitué les trois temps forts du message que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a adressé à la nation la veille de la célébration, ce 15 août 2018, du 58^e anniversaire de la fête nationale du Congo.

Evoquant l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé, le 23 décembre 2017, à Kinkala, entre le gouvernement et l'ex-rébellion de Frédéric Bintsamou (pasteur Ntoumi), le président de la République s'est montré confiant quant à la poursuite du processus devant conduire au ramassage des armes auprès des ex-combattants, dans le cadre de la mise en œuvre du programme DDR (Démobilisation, désarmement et réinsertion).

« L'avenir n'est nullement dans la violence », a notamment lancé le chef de l'Etat, réitérant sa disponibilité « au dialogue, à la tolérance, au respect de l'autre, au culte du

travail bien fait ». Denis Sassou N'Guesso a pour cela salué les efforts des partenaires qui œuvrent de diverses façons pour que les violences ne se reproduisent plus dans cette partie du Congo.

Sur les négociations avec le FMI, le président de la République garde l'optimisme que les deux parties vont bien parvenir à un accord et que celui-ci devrait normalement améliorer la situation financière du Congo et sa crédibilité auprès de ses partenaires au développement. Il n'est pas question, a-t-il ajouté, de perdre espoir car pour le chef de l'Etat, en dépit de la situation économique difficile, des attentes multiples, « le Congo est

bien loin de la banqueroute ».

Le président de la République a insisté pour dire qu'au-delà de la perspective d'un accord avec le FMI, le salut pour le pays réside dans la volonté des Congolais eux-mêmes à s'affirmer dans le travail. C'est ainsi que rappelant ses directives sur la lutte contre les antivaleurs annoncées lors de son message sur l'état de la nation, en 2017, Denis Sassou N'Guesso a averti que cette bataille se poursuivra sans faiblir car il y va du retour aux grands équilibres macroéconomiques du pays.

Au tout début de son message qui a duré une dizaine de minutes, le président de la République a rendu un hommage appuyé aux pères de l'indépendance, aux martyrs du Congo et à la Force publique dont les personnels, pour la défense du pays, œuvrent parfois au péril de leurs vies.

Gankama N'Siah



PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE POOL

Normalisation progressive de la vie

Le département du Pool, au sud-est de Brazzaville, a sombré à partir du 4 avril 2016 dans un conflit opposant l'armée et les combattants ninjas. Depuis le 23 décembre 2017, un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités a été signé entre le gouvernement et les représentants de Ntoumi, ex-chef des rebelles, qui a permis depuis lors la décrispation de la situation dans cette partie du pays.

Cet acte salutaire commence à porter ses fruits, au regard notamment du retour progressif de la paix, de la sécurité et la normalisation de la vie dans le département du Pool.

De nombreux signaux positifs rassurent sur le reste de ce processus, précisément le retour progressif des déplacés dans leurs villages ; la libération de quatre-vingts proches de Ntoumi des prisons de Brazzaville ; la levée du mandat émis contre l'ancien chef rebelle et ses proches ; l'opération de ramassage des armes et munitions de guerre ainsi que la réinsertion des ex-combattants ninjas.

En effet, plus d'une personne qui pourrait se rendre dans cette partie du pays constatera que le retour des déplacés dans leurs villages respectifs n'est plus un leurre. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés leur a remis des tentes pour ceux qui n'avaient plus d'habitations. Le ministère des Affaires sociales et les services humanitaires multiplient des missions de soutien en leur faveur en leur offrant des denrées diverses et autres accessoires. Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, de son côté, a mis des bouchées doubles pour sauver les années scolaires.

En ce qui concerne le ramassage des armes et munitions de guerre, les membres de la Commission mixte et paritaire (Camp) de l'accord du 23 décembre de Kinkala semblent ne pas parler le même langage au point où, lors de la cérémonie officielle de lancement de cette opération, le 7 août à Kinkala, les représentants de Ntoumi étaient absents, justifiant cette attitude par une incompréhension avec la partie gouvernementale, à en croire le vice-président de la Camp, Philippe Ané.

Les discussions sur cette question tardent à tirer leur épilogue en dépit de la sortie annoncée de Ntoumi qui, selon ses représentants, est le seul capable de pouvoir persuader les ex-combattants ninjas à remettre volontairement environ trois mille armes et munitions de guerre qu'ils détiennent.

La démobilisation et la réinsertion des ex-combattants ninjas est donc une étape importante dont la mise en œuvre demande, outre les moyens gouvernementaux, l'expertise des agences du système des Nations unies.

Roger Ngombé

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Un outil de relance de l'économie nationale

Déclarée en 2014, la crise due à la chute des cours du pétrole sur le marché mondial continue à influencer sur l'économie congolaise qui enregistre des contreperformances. En vue de la résoudre, le gouvernement a mis au point une politique de développement de 2018 à 2022 fondée sur la réforme du système éducatif national et la diversification de l'économie.

Des axes prioritaires

L'homme étant au cœur du développement, la rénovation de l'enseignement, de la formation qualifiante et professionnelle devrait permettre de valoriser le potentiel humain tant au plan moral et civique qu'intellectuel.

Il est question de faire émerger une conscience professionnelle, une nouvelle élite dévouée au travail bien fait, à la lutte contre les antivaleurs et les comportements rétrogrades.

L'économie congolaise repose essentiellement sur la vente des matières premières, notamment les ressources du secteur pétrolier. Bien que l'or noir soit le premier produit d'exportation du pays, suivi du bois, le gouvernement a décidé de bâtir une économie résiliente aux fluctuations du marché pétrolier mondial.

Pour ce faire, il a ainsi opté pour la diversification économique à travers la mise en valeur des activités des secteurs porteurs de croissance comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture et l'agroforesterie, le tourisme, l'industrialisation.

« Il nous faut transformer notre économie pour reposer notre prospérité non seulement sur les richesses du sous-sol mais désormais sur la diversification économique qui renforce la résilience de l'économie nationale. Pour cela, il nous faut valoriser les dotations factorielles dont dispose notre pays », expliquait le

Premier ministre, Clément Mouamba, devant les députés, le 7 août.

Et de poursuivre : « Ces dotations se trouvent en sus de l'agriculture, dans la transformation industrielle des intrants agricoles, miniers et forestiers, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'économie numérique, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat et le foncier ».

Les axes prioritaires du Programme national de développement (PND) seront appuyés par une série de mesures concernant la stabilisation et la relance économiques, le renforcement de la gouvernance, la mobilisation des ressources financières, la préservation des infrastructures et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Le PND a été élaboré dans un contexte particulier marqué par l'abaissement des ressources budgétaires et la dette publique estimée à 110% du produit intérieur brut par le Fonds monétaire international, soit 5329 milliards de francs CFA.

Plus de quinze mille milliards FCFA à mobiliser

Pour toute la période concernée (2018-2022), le document ambitionne de mobiliser une somme de 15510 milliards de francs CFA hors service de la dette publique dont 75%, soit 11670 milliards de francs CFA, en dépenses courantes hors service de la dette et 25%, soit

3840 milliards, en dépenses en capital.

A noter que 5 833 milliards de francs CFA serviraient à couvrir environ 37% des besoins de financement des programmes du PND dont 35% pour les investissements. Le gap global de financement des besoins serait estimé à 9 677 milliards de francs, soit environ 1935 milliards par année, selon le gouvernement.

« La stratégie de financement du PND répond à un contexte de ressources limitées, de marges de manœuvre étroites et donc de recours nécessaire aux ressources du secteur privé », précisait le Premier ministre, affirmant par la suite que le Congo pourrait « tirer profit du PND pour redresser la situation actuelle et retrouver le chemin d'une croissance forte et diversifiée à l'horizon du plan ».

La société civile adhère à l'initiative

Les représentants de la société civile et du secteur privé se félicitent de l'introduction dans le PND du mécanisme de suivi et évaluation des progrès réalisés et du contrôle parlementaire. « L'examen et l'adoption de ce PND a mobilisé l'ensemble des forces vives de la nation ; en plus, il n'est plus considéré comme un outil d'un ministère mais plutôt un document de politique du gouvernement. Nous pensons que celui-ci pourra contribuer à diversifier notre économie et nous aider à sortir de cette crise économique », s'était réjoui le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, lors de l'atelier de validation de ce plan, le 27 juin dernier.

Christian Brice Elion

TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour adoptées

Ouverte le 2 juin dernier, la session de la chambre basse du parlement a pris fin, le 11 août, sur une note de satisfaction. Toutes les onze affaires programmées ont été examinées et approuvées.

Les onze affaires entérinées au cours de la troisième session ordinaire dite administrative étaient en majorité d'ordre économique. Au nombre de celles-ci, huit étaient proposées par la conférence des présidents et trois autres issues du gouvernement ont été inscrites au cours de la session. Parmi ces affaires, le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif appelé Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises.

Placée sous la tutelle du ministère des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'artisanat et du secteur informel, cette structure publique a pour objectif de relancer et dynamiser le secteur des PME ainsi que celui des petites et moyennes industries en vue de renforcer la diversification économique.

Il a été aussi entériné, au cours

de cette session ordinaire administrative, le projet de loi portant création d'un autre établissement public à caractère administratif, nommé



Une vue des députés à la clôture de la 3^e session ordinaire administrative / Adiac

Centre national d'informations économiques et de conseil en gestion. Géré par le ministère de l'Économie, il aura pour mission principale de centraliser les bilans des entreprises installées au Congo. Dans le domaine pétrolier, cependant, les élus du peuple ont adopté

le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Mengo-Kundi-Bindi II, signé le 6 juin 2018, entre le Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Orion-Oil Limited.

On note aussi l'adoption du Plan national de développe-

ment 2018-2022. Chiffré à 15 510 milliards F CFA, ce nouveau plan quinquennal de développement accorde la priorité au système éducatif, à la formation professionnelle et à la diversification économique.

Dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale, l'Assemblée nationale a organisé une séance de question d'actualité sur le décès tragique de treize jeunes dans les geôles du Commissariat de police de Chacona, au quartier Mpila, ainsi qu'une séance de questions orales avec débat au gouvernement, le 3 août.

Cette troisième session ordinaire administrative ayant été bouclée, la chambre basse de parlement ouvrira sa session budgétaire en octobre. Clôurant les travaux, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a déploré, comme il l'avait fait à l'ouverture de cette session, le non décaissement des frais alloués aux députés pour effectuer les descentes parlementaires.

Firmin Oyé

CHRONIQUE

Jour de l'indépendance du Congo

C'est au terme d'un long processus historique que vint l'indépendance du Congo. Depuis, chaque célébration appelle le peuple congolais à un devoir de mémoire. Pour atteindre cette ligne d'arrivée, plusieurs étapes furent enjambées. Il y eut, tout d'abord, la formation du territoire du Moyen-Congo en 1885, puis la création de la République du Congo, le 28 novembre 1958, ensuite, l'avènement de l'indépendance, le 15 août 1960. Intériorisé et assumé par le peuple congolais comme étant un rassemblement de bonne cause, le Congo n'était à la base qu'une mosaïque de royaumes et de chefferies qui doivent leur fusion en une entité territoriale unitaire à la colonisation.

Naissance de la République du Congo

Avant la colonisation, le paysage institutionnel et culturel du Congo était composé de peuplements repartis en sept groupes ethniques : kongo ; téké ; ngala ; maka ; kala ; oubanguien ; pygmée.

A l'intérieur des zones ethno-géographiques, se sont formées diverses organisations politiques et sociales qui vont des chefferies de moyen exercice aux chefferies plus étendues : royaume Téké ; royaume Kongo ; Royaume Loango.

En 1482, Diego Cao découvre l'embouchure du fleuve Congo ainsi que le royaume Kongo sous le règne de Nzing'a Mbemba (Nkuwu) I, baptisé sous le nom

de Joa 1er. Il fallut cependant attendre quatre cents ans après la traite négrière pour que l'idée de rassemblement des différentes organisations politiques et sociales existantes en un territoire unitaire éclore. C'est au Français Pierre Savorgnan de Brazza qu'échoit l'embarrassante mission de conquérir et de réunir à l'intérieur d'un espace géographique de 342 000 km², les différents royaumes et chefferies au travers de trois voyages missionnaires : 1875 ; 1879 ; 1905.

A la différence de Diego Cao qui concentra sa mission sur le royaume Kongo, de Brazza s'est, en revanche, lancé dans la conquête de l'ensemble des territoires existants. Cette conquête fut sous-tendue par la signature des accords avec les différentes chefferies locales, dont le plus célèbre est le traité de Brazza-Makoko, signé le 10 septembre 1880 à Nduo, et complété par celui du 3 octobre 1880, avec les vassaux de Makoko, pour la fondation de Brazzaville. La délimitation et la débaptisation du territoire du Moyen-Congo intervient au cours de la Conférence de Berlin qui s'est tenue de novembre 1884 au 26 février 1885. A la question de savoir d'où vient le nom Congo, il revient que celui-ci fut inspiré par le fleuve Congo et le royaume Kongo.

La création de la République du Congo est donc consécutive à l'évolution du statut juridique des colonies qui a vu la transformation du territoire du Moyen-Congo en territoire décentralisé, dans le

cadre de l'Union française, et en République, dans le cadre de la Communauté. Grâce à l'évolution des colonies, le territoire du Moyen-Congo fut ouvert au multipartisme dont les principales formations furent animées par les figures politiques ci-après : Félix Tchicaya (Parti progressiste congolais) ; Jacques Opangault (Mouvement socialiste africain) ; Fulbert Youlou (Union pour la défense des intérêts africains).

Dès 1946, Félix Tchicaya fut élu premier député du Congo et du Gabon à l'Assemblée nationale française. Le 18 novembre 1956, l'abbé Fulbert Youlou remporte les élections municipales et devient le premier maire de la Ville de Brazzaville. Le 31 mars 1957, Jacques Opangault remporte, à son tour, les élections législatives et devient vice-président du Conseil de gouvernement.

Avec l'évolution du débat politique en France, la constitution de la 5^e République connut une révision avec l'institution de la Communauté et la création des républiques autonomes. C'est grâce à cette ouverture politique que l'Assemblée territoriale adopte, à Pointe-Noire, la délimitation 112/58, érigeant le territoire du Moyen-Congo en République du Congo, Etat membre de la Communauté.

Après le brin d'espoir suscité par cette décision, la journée du 28 novembre 1958 fut attristée par une série de violences qui opposèrent les partisans d'Opangault à ceux de Youlou. Opangault, premier

Congolais élu vice-président, victime de débâchage de ses deux députés (Yambo et Henri Itoua), n'entendait pas perdre sa majorité et corroborer l'élection de Youlou comme Premier ministre à sa place. Il agita ainsi ses militants, acte qui se traduisa par la mort de quatre personnes, une première tâche noire de la gouvernance congolaise qui entraîna le transfert du siège de l'Assemblée législative et du gouvernement provisoire à Brazzaville. Il fallut attendre la Conférence nationale souveraine pour prendre un acte de régularisation de Brazzaville comme capitale du Congo.

L'indépendance nationale

Le processus de décolonisation, entamé concrètement en 1958 avec la transformation des anciennes colonies en Républiques-Etats membres de la Communauté, a débouché, en 1960, sur des indépendances qui n'ont été ni données ni prises. Pour défaire l'alliance communautaire instituée au titre XII de la Constitution de 1958 et légitimer les indépendances des colonies, de Gaulle promulgua la loi constitutionnelle n° 60-525 du 4 juin 1960. Le 12 juillet 1960, le Congo signe des accords particuliers avec la France, puis vint la proclamation de l'indépendance nationale, le 15 août 1960, au cours d'une cérémonie organisée en face de l'Hôtel de ville, par André Malraux, ministre français de la Culture, en présence de Fulbert Youlou, président de la République.

Jean-Marie Melphon Kamba

CONGO-FMI

Encore des obstacles à franchir avant l'accord

Le gouvernement congolais venait de signer, après tant de report, une lettre d'intention en vue de la conclusion d'un programme économique et financier avec l'institution de Bretton Woods. Une sorte d'engagement dont l'issue est attendue aussi bien par les Congolais que par les partenaires de leur pays.

« Avec le Fonds monétaire international, le processus traîne parce qu'il s'agit d'un programme délicat et qui concerne de gros sous. Nous devons le faire avec responsabilité. Je tiens à vous informer que dans le cadre de ce programme, le gouvernement vient de signer la lettre d'intention », déclarait le Premier ministre, Clément Mouamba, le 3 août, lors d'une session des questions orales avec débat à l'Assemblée nationale.

En effet, en dépit du difficile round de négociations avec les institutions de Bretton Woods, le gouvernement affiche son optimisme quant à la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI). Cependant, pour y parvenir, il convient de respecter les mesures et engagements pris pour une meilleure gouvernance des finances publiques.

C'est, d'ailleurs, dans ce contexte que la dernière mission du FMI à Brazzaville, en avril, avait insisté sur la mise en œuvre « des réformes audacieuses et immédiates dans le domaine de la gouvernance ».

À la fin de la mission, les services

du FMI précisait: « Les autorités devront entreprendre des réformes audacieuses et immédiates dans le domaine de la gouvernance pour traduire en action la rupture avec les politiques et pratiques du passé proclamée par le gouvernement ».

Aussi la mission avait-elle encouragé les autorités pour la création d'un organe indépendant de lutte contre la corruption avec tous les pouvoirs d'investigation et un système de déclaration du patrimoine pour les hauts responsables. Il avait aussi été préconisé le renforcement du contrôle des grands projets d'infrastructure et des entreprises publiques, notamment celles du secteur pétrolier.

En outre, la mission invitait le gouvernement, en rapport avec sa décision, de rendre pleinement compte au parlement et à la population de la gestion des ressources naturelles ainsi que des grands travaux au cours des dernières années.

Imaginer des solutions innovantes pour juguler la crise

Face au retard enregistré dans la mise en œuvre de certains engagements pris par le gouvernement,



La mission du FMI lors des discussions avec le gouvernement en avril 2018 à Brazzaville (Adiac)

aussi bien dans le cadre des négociations que dans la réforme de la gouvernance, il est attendu, de la part des autorités, des grands efforts afin de bénéficier du soutien des partenaires bilatéraux.

En tant que partenaire financier du Congo, la France qui se dit prête à aider le pays pour sortir de ce marasme économique conditionne son soutien au désendettement par des réformes structurelles, la diversification de l'économie et la lutte contre la corruption qui constitue un réel problème de gouvernance.

« La France aide les Etats membres de la Zone franc dans leurs stratégies mises en œuvre

et portant notamment sur le désendettement, les réformes structurelles, la diversification de l'économie et la lutte contre la corruption », déclarait en substance le ministre français de l'Economie et des finances, Bruno Le Maire, en marge de la réunion des ministres des Finances de la zone franc, tenue du 12 au 13 avril à Brazzaville.

Selon l'argentier français, son pays est disposé à accorder une aide de 135 millions d'euros à la République du Congo sous réserve de la conclusion d'un programme avec le FMI. N'étant pas encore tirée d'affaire, si l'on s'en tient à la com-

munication faite par le ministre des Finances, Calixte Nganongo, le 20 juillet en Conseil des ministres, la République du Congo est tenue de prôner une politique budgétaire restrictive. Une option qui figure dans le cadre budgétaire à moyen terme récemment présenté aux parlementaires par le Premier ministre. Au regard du déficit budgétaire, soit 559 milliards prévus dans le budget exercice 2018, il ressort, de l'avis des observateurs des finances, la nécessité de trouver des sources innovantes de financement mais surtout de réduire substantiellement le train de vie de l'Etat.

Guy-Gervais Kitina

PORTEFEUILLE PUBLIC

La restructuration des entreprises d'Etat amorcée

Engagée par le gouvernement, la réforme des sociétés publiques a connu quelques avancées cette année. L'on peut souligner notamment l'adoption des nouveaux statuts et d'autres mesures concourant à la redynamisation de ces entreprises en proie aux dysfonctionnements.

Au niveau de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), les statuts ont été modifiés. Cette entreprise fondée en 1998 était, entre-temps, placée sous la gestion d'un directeur. Désormais, elle est dirigée par un directeur général, assisté d'un secrétaire général, des directeurs centraux en charge des activités amont, aval et finances-comptabilité. Dans la même lancée, une batterie de mesures a été prise aux fins d'améliorer les performances de l'opérateur public du secteur pétrolier. Il s'agit, entre autres, de la poursuite de l'audit comptable et financier de la SNPC et de ses filiales, de la certification des comptes audités par les commissaires aux comptes habituels, de la désignation d'un cabinet de renommée mondiale pour auditer les comptes certifiés.

La réforme de la SNPC est assortie de la nomination d'un nouveau directeur général, en l'occurrence Maixent Raoul Ominga, qui a pris officiellement ses fonctions le 5 mars dernier.

Il s'était engagé à faire de la SNPC une société productrice de pétrole, à améliorer les conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers afin de parer aux pénuries de carburant, à renforcer les capacités

des ressources humaines de la société, à améliorer les performances de la société de sorte qu'elle participe sensiblement au budget de l'Etat.

La réforme des établissements publics concerne aussi la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). En dépit des investissements conséquents entrepris par l'Etat dans les secteurs de l'eau et

de l'énergie, ces deux opérateurs publics ne parviennent pas à satisfaire la demande de la population.

Les deux sociétés ont été ainsi dissoutes sans aucune conséquence sur le plan social ; leur patrimoine et personnel, de même que les droits et obligations, devraient être transférés aux nouvelles structures à créer.

Il était prévu dans cette optique la création d'un comité technique in-

terministériel chargé de piloter la réforme du secteur de l'eau et de l'électricité. Trois sociétés anonymes devraient être créées à la place de la SNE et de la SNDE. Il s'agit de la société de patrimoine pour le secteur de l'électricité, de la société de transport de l'électricité et de la société de patrimoine du secteur de l'eau.

Dans le domaine des télécommunications, l'opérateur historique fait aussi partie des entreprises devant être restructurées. En effet, Congo Telecom connaît une situation délicate au triple plan managérial, financier et technique. Elle devrait être réformée pour permettre à l'Etat d'accompagner la modernisation d'un secteur dans lequel il a investi des sommes colossales dans la construction des infrastructures de haut débit.

Le gouvernement entend auditer Congo Telecom afin de pouvoir jeter les bases de sa redynamisation. Au nombre des pistes de réflexion préconisées figurent le positionnement de la société sur les marchés de gros et détail, la dissociation éventuelle des activités de gros et de détail, la problématique de la gestion des infrastructures de télécommunications financées par l'Etat.

Lopelle Mboussa Gassia



Le siège de la SNPC à Brazzaville (DR)

FAUNE ET FLORE

Un nouveau cap franchi en matière de conservation de la nature

Le plan d'action national pour l'éléphant (Pané 2019-2028) a été adopté le 3 août, à Brazzaville, après deux ans d'enquête. La grille de protection engage le gouvernement congolais à aménager les aires protégées dans le pays, soit plus de 11,5 % du territoire national.

L'adoption dès le début de ce mois du Pané est une réponse aux multiples recommandations formulées par les structures de mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (Cites), l'Initiative pour la protection des éléphants (EPI), l'ONG Stop Ivory, le Fonds mondial pour la nature et autres associations qui militent dans ce domaine.

Des menaces liées au braconnage et à la déforestation pèsent, en effet, sur la survie de l'éléphant et de son habitat. Les moyens utilisés pour commettre ces crimes environnementaux deviennent de plus en plus sophistiqués, impliquant de véritables réseaux criminels organisés. Le registre du ministère de la Justice montre qu'en 2016, plus de 32% des infractions sur la faune ont été commises par l'usage d'armes de guerre. C'est pourquoi la nouvelle stratégie fixe comme domaines d'interventions prioritaires la réduction de l'abattage illégal des éléphants et le commerce illicite de leurs produits, la lutte contre le braconnage, le maintien de leur ha-

bitat à travers l'aménagement des aires protégées, la réduction des conflits hommes-éléphants, la sensibilisation des institutions gouvernementales et des communautés riveraines, le renforcement des connaissances scientifiques ainsi que la coopération transfrontalière. Pour la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, cette feuille de route n'est que la transposition à l'échelle nationale du Plan d'action de l'éléphant d'Afrique. « Doté d'un Plan d'action national pour l'ivoire 2015, le Congo renouvelle sa détermination inconditionnelle d'assurer la pérennité de l'espèce dans sa globalité, intégrant au sein du Pané des espèces de conservation plus large, des objectifs spécifiques à long terme, y compris le développement d'activités prioritaires », a-t-elle assuré.

Cette feuille de route constitue pour autant un outil « adéquat » d'orientation et de communication entre les acteurs impliqués dans ce processus de conservation de la nature. Car, elle sert de cadre à travers lequel des solutions techniques et financières seront assurées par



Un couple d'éléphants dans un parc

les parties prenantes (le gouvernement, le secteur privé, la société civile, y compris les partenaires au développement).

Parmi les sites visés par le projet d'aménagement, il y a le Trinational de la Sangha (TNS), un complexe transfrontalier situé dans le nord-ouest du Bassin du Congo. Le TNS comprend trois parcs nationaux contigus couvrant une superficie

totale de 754,286 hectares, à savoir le Parc national de Lobéké au Cameroun, le Parc national de Nouabalé-Ndoki au Congo et le Parc national de Dzanga-Ndoki en République centrafricaine.

Dieudonné Ekoutouba Bobomela est le coordonnateur national de l'espace Tridom interzone Congo, un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Il se félicite du progrès

réalisé mais surtout de l'implication des autres administrations telles que la douane, la gendarmerie, la police et la justice. La pauvreté, selon lui, est en partie à l'origine du phénomène de braconnage et de déforestation. Il suggère qu'en plus de ce Pané 2019-2028, soient mis en place des projets de développement en faveur des communautés locales.

Fiacre Kombo

ARTISANAT, AGRICULTURE ET ENTREPRENEURIAT

Les trois secteurs cristallisent l'attention

Les trois domaines font actuellement partie des zones les plus en vue au Congo pour la diversification de l'économie.

Les trois secteurs sont présentés comme une des principales solutions face au défi de l'emploi dans le pays. Pas plus tard que le 3 août, il s'est ouvert au site de la société Agrotec situé au quartier Nkombo Matari, au nord de la capitale, la foire multisectorielle de Brazzaville sous la directive du Centre congolais du commerce extérieur.

Axée sur le secteur agropastoral, cette foire qui se tient jusqu'au 15 septembre a pour but de permettre aux opérateurs économiques de faire valoir leurs produits, dans le cadre de la promotion du potentiel productif du pays. A cette foire, les produits traditionnels venus des savanes et des forêts congolaises ne sont pas proposés aux consommateurs à l'étape brut. Déterminées à leur donner de la valeur et assurer leur avenir, de petites entreprises transforment, par exemple, des fruits en boissons ou encore des plantes en pommades ou cosmétiques.

Dans le même sillage, lors de la semaine de l'environnement tenue du 5 au 16 juin, à l'Institut français du Congo, et du forum de l'agriculture à la mairie centrale, le 16 juin, les projecteurs ont été braqués sur l'artisa-

nat et l'agriculture afin d'encourager la consommation des produits locaux. Plusieurs stands de produits dérivés de l'agriculture et de l'artisanat congolais, dressés à l'occasion, ont proposé des produits issus des techniques culturelles du pays pour réduire la facture des importations et créer un marché local régulier dont le besoin se fait sentir de plus en plus.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, bon nombre de jeunes congolais ont fait parler du secteur entrepreneurial à travers diverses initiatives. On voit émerger des jeunes entrepre-

neurs nationaux comme Ilithe Ongania et Dany Pepa, deux pilotes qui sont à la tête de Sim Aerospace, une agence dédiée à l'aviation et ses divers métiers.

Dans un pays où le secteur d'aviation n'est pas facile d'accès, ces deux entrepreneurs offrent aux jeunes congolais la possibilité d'en savoir un peu plus. Parmi les activités organisées par cette agence figurent des tournées scolaires, sorties pédagogiques, conférences, foires et séances gratuites à l'initiation au pilotage avec le simulateur de vol. Récemment, Sim Aerospace s'est associée aux élèves évoluant dans les différentes séries industrielles du lycée technique 1er-Mai

pour construire son deuxième simulateur de vol. Cette démarche entend encourager, sensibiliser et familiariser les jeunes congolais avec les métiers de l'aviation.

Le numérique n'est pas en reste

Les développeurs et créateurs d'applications ont également fait l'actualité du pays en présentant des concepts numériques qui répondent aux besoins de la population ainsi que des entreprises du secteur privé et public du pays. On cite l'application «Lisungui Pharma» conçue par Rufin Ovoula Lepembe pour permettre aux gens de géolocaliser les pharmacies ouvertes près de chez eux et de recevoir des

alertes pour suivre leur traitement.

Il y a également «Wortis», la caisse enregistreuse connectée conçue pour venir en aide aux entrepreneurs informels. Créée par le jeune entrepreneur congolais Lez Obambi, cette caisse compte diverses applications qui permettent aux petites et moyennes entreprises d'accroître leurs performances et leurs profits tout en se modernisant. Cette application fonctionne aussi bien sur ordinateur que sur smartphone. Le Programme d'informatisation des établissements scolaires en République du Congo de Kongosoft Services est également l'une des applications qui démontrent le fort potentiel des start-up congolaises et leur savoir-faire.

Avec une croissance démographique élevée à +3,68 % par an en moyenne entre 2010 et 2015, le Congo dont la population est estimée à 5,1 millions d'habitants en 2017, d'après le site populationdata.net, a besoin de stratégies de développement innovantes dans les secteurs porteurs d'espoirs de développement économique tels que l'artisanat, l'agriculture et l'entrepreneuriat. Il est donc important pour les pouvoirs publics de mettre en place des politiques adéquates pour garantir l'émergence de ces secteurs économiques qui restent mal connus.



La zone maraîchère de Madibou

Durly Emilia Gankama

TÉLÉPHONIE MOBILE

Une tarification de crise

Les opérateurs du secteur ont révisé, il y a quelques mois, leurs tarifs d'appel, SMS et internet. Retour sur une opération ayant non seulement suscité des remous mais aussi bouleversé un écosystème déjà altéré par la crise économique.

L'augmentation du taux de pénétration de 10,4% au premier trimestre 2018 sur le marché n'avait finalement pas suffi à trancher sur la bonne santé du secteur au Congo. La crise économique qui a touché presque tous les segments de l'économie a également ruiné le secteur des télécoms où l'on a noté une tendance baissière des revenus, avec une perte de 18% de la valeur du marché cette année. De 2015 à 2018, en effet, le marché de la téléphonie mobile a perdu près de 42% de sa valeur, selon les chiffres fournis tôt par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce). Elle expliquait, dès fin mai, ces chiffres par l'entrée massive dans la téléphonie mobile de nouveaux services nommés OTT (Over the top) qui sont de nouvelles applications mobiles nées de l'explosion de l'internet. Téléphoner n'est plus alors une chasse gardée des opérateurs car ces applications (Facebook, WhatsApp et autres) sont capables de transporter des flux vidéo, audio ou de données sur internet sans l'intervention nécessaire d'un opérateur et menacent l'économie de ce marché.

Si les OTT peuvent justifier ce tableau, la guerre des prix à laquelle

se sont livrés les deux principaux opérateurs, ces dernières années, a accéléré la chute des revenus du secteur, lequel subissait déjà l'influence de la crise économique avec, précédemment, des tarifs parmi les plus bas du continent, selon l'Arpce. En avril dernier, à cause sans doute de cet état de fait, l'Arpce a enregistré des revenus de l'ordre de 24 FCFA par minute d'appel alors qu'avant, ils se situaient à 50 FCFA. Dans le segment data (internet), le constat est le même. Alors qu'il avait atteint environ 3,8 milliards de FCFA en août 2017, le revenu data est en constance régression en dépit de l'augmentation du trafic.

Encadrer les prix pour sauver les revenus

Devant ces chiffres inquiétants, le gouvernement et le régulateur ont décidé de prendre une décision, soucieux de garantir l'équilibre du secteur et faisant suite à l'audit tarifaire de l'année 2016 ainsi qu'à l'analyse des différents tarifs faite de janvier à mars 2018. L'Arpce a procédé à l'encadrement tarifaire avec les opérateurs. Des tarifs relevés, par ailleurs, d'une nouvelle taxe sur le trafic des communications élec-



Yves Castanou, directeur général de l'Arpce, et le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, au sortir d'une réunion sur l'encadrement des prix de la téléphonie, en juin dernier

troniques (TTCE) imposée par la loi des finances. Selon ces nouvelles dispositions prises en juin dernier, conformément à la loi, le prix plancher du mégaoctet de l'internet mobile (Data) est désormais fixé à 4 FCFA TTC et celui d'une minute d'appel entre les opérateurs dominants est fixé à 25 FCFA TTC. La décision, expliquait le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, permet juste d'affermir le marché pour éviter que la situation ne s'empire. Car si les chiffres ne s'améliorent pas, le secteur pourrait s'exposer à des conséquences majeures, allant jusqu'à la perte d'emplois et de contrats de prestation de service.

La situation pourrait également conduire à la dégradation de la qualité des services, du fait du manque de ressources pour pérenniser l'exploitation des réseaux et le financement de nouveaux équipements. Cette refonte des prix devrait avoir un impact important sur l'économie entière vu l'importance des revenus de ce secteur, deuxième contributeur après le pétrole en matière de recettes fiscales et grand pourvoyeur d'emplois directs et indirects dans le pays.

La revue de la TTCE et l'encadrement des tarifs ont ainsi obligé les opérateurs de téléphonie mobile à revoir leurs prix afin d'être en phase

avec ces nouvelles directives. Seulement, les consommateurs et acteurs du secteur ont déploré l'absence d'une communication efficiente des opérateurs et du gouvernement pour clarifier à temps ce bond tarifaire. Au-delà de ces péripéties qui ont créé une atmosphère délétère mais finalement apaisée, l'espoir est de voir ce secteur poursuivre son développement comme ce fut le cas les années précédentes, en apportant aux Congolais de nouveaux services à valeur ajoutée, garantissant de nouveaux investissements et la pérennité des emplois en ces temps difficiles.

Quentin Loubou

voaafrique.com
f voaafrique

V•Λ Afrique
104.3 fm
BRAZZAVILLE

LA MEILLEURE
MUSIQUE ET
LES DERNIÈRES
NOUVELLES

EDUCATION

Des innovations dans l'organisation des examens d'Etat

Avant la fin de l'année scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a sillonné tous les départements du Congo pour annoncer les nouvelles mesures concernant les examens d'Etat au titre de la session de juin 2018.

Les mesures rigoureuses entreprises visent à favoriser dorénavant le bon déroulement des examens sur l'ensemble du pays, notamment le Certificat d'études primaires élémentaires, le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat d'enseignement général.

Parmi celles-ci figurent l'utilisation des détecteurs pour fouiller les candidats à l'entrée des salles d'examen et l'interdiction formelle d'utiliser les téléphones portables. D'autres dispositions de lutte contre la fraude ont été rendues plus sévères pour sanctionner même un candidat qui serait surpris en train de lire dans la cour entre les épreuves d'examen.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a annoncé que tous les réseaux des mercenaires ont été identifiés par ses équipes. Ces mesures, a-t-il poursuivi, permettront au ministère de durcir les conditions de délivrance des diplômes, surtout en ce qui concerne l'échange des photos. Les différents entretiens avec les candidats ont permis au ministre de se rendre compte des difficultés auxquelles sont confrontés ces derniers : la méthodologie, la restitution et l'application des connaissances.

La sécurité civile dans les centres d'examens

L'une des innovations constatées pendant cette année lors du déroulement des examens a été celle de la prise en charge des candidats par la sécurité civile dans les centres. Au total, 2 601 candidats ont bénéficié des soins offerts par cette structure.

Les candidats victimes de malaises ont bénéficié d'une prise en charge médicale et d'une stabilisation afin de leur permettre de poursuivre les épreuves, ont indiqué conjointement les lieutenants de police Daniela Gloire Ngassielé et Bertrand Roger Sah Mbou, lors de la présentation des statistiques de l'opération menée.

L'action a été lancée sur le terrain par la première promotion des médecins d'urgences et de catastrophes, ont-ils expliqué. Les sapeurs-pompiers ont été présents à Brazzaville, Kinkala, Pointe-Noire, Impfondo, Ouessou, Nkayi, Dolisie, Owando et Oyo dans le cadre de l'opération dénommée « confiance ». Brazzaville a enregistré 2 138 cas dont 587 au baccalauréat technique sur les 675 au niveau national, 588 au baccalauréat général.



Les membres de la Fetrasseic (Adiac)

Cette couverture sanitaire n'a concerné que les épreuves écrites des différents examens d'Etat. « Ce qui a motivé cette opération, c'est le fait que nous sommes maintenant prêts. La sécurité civile est le premier maillon de secours pour la population congolaise », expliquait le Dr Bertrand Roger Sah Mbou.

Les pathologies rencontrées ont été notamment le paludisme, le syndrome grippal, la gastro entérite, l'Asthme, la carie dentaire, le syndrome anémique, l'otite, l'hypertension artérielle, le mal épileptique, l'avortement, le syndrome hystérique et bien d'autres. « Nous avons eu des évacuations et avons traité certains cas sur place. Le but était d'éviter qu'un élève puisse rater son examen pour revenir l'année prochaine. Nous avons stabilisé les malades par rapport à nos moyens et pour les cas les plus graves, ils ont été envoyés dans les hôpitaux par rapport à leur proximité », indiquait le Dr Daniela Gloire Ngassielé, précisant que l'organisation des ambulances avait été faite de telle sorte qu'il y ait un infirmier, un médecin et un brancardier en cas d'évacuation.

En ce qui concerne les résultats du baccalauréat général publiés récemment, 21 442 candidats ont été déclarés admis cette année. Ces résultats ont connu une légère augmentation avec un pourcentage de 27,96% en comparaison avec ceux de l'année 2017 où le nombre d'admis s'élevait à 22 338, soit un pourcentage de 27,73%.

Le tableau comparatif des résultats du baccalauréat général de 2010 à 2018

2010, inscrits 18 968, présents 18 613, admis 7 974, soit 42,81%
2011, inscrits 23 465, présents 23 121, admis 12 633, soit 54,63%
2012, inscrits 29 655, présents 29 061, admis 5 019, soit 17,27%
2013, inscrits 47 112, présents 46 096, admis 13 002, soit 28,21%
2014, inscrits 59 400, présents 57 900, admis 17 629, soit 30,44%
2015, inscrits 66 587, présents 63 189, admis 6 714, soit 10,08%
2016, inscrits 76 039, présents 73 473, admis 15 620, soit 21,26%
2017, inscrits 82 882, présents 80 559, admis 22 338, soit 27,73%
2018, inscrits 79 512, présents 76 677, admis 21 442, soit 27,96%

De l'autre côté, les résultats du second tour du baccalauréat d'enseignement technique et professionnel ont révélé un total de 4 469 admis, soit un pourcentage de 99,51%.

Le second tour a concerné 4 491 candidats présents dans les centres d'examen, sur un effectif total de 4 507 inscrits toutes les séries confondues. Parmi ce nombre, vingt-deux candidats ont été recalés. Le nombre de candidats officiels a été de 3 457 et 3 434 ont été déclarés admis tandis que 1035 candidats libres ont réalisé un succès sur un effectif de 1050.

Du côté du BEPC dont les résultats viennent d'être publiés, 64 254 candidats ont été déclarés admis sur un effectif de près de 108 000 candidats sur l'ensemble du territoire national, soit un pourcentage de 59,96 %. Par rapport à l'année dernière, ces résultats connaissent une légère progression avec un écart de 4,41%.

L'année scolaire terminée sans mouvement social

L'année marquée par le dialogue social s'est achevée sans rupture entre les enseignants et élèves. Les partenaires sociaux que sont les syndicats ont observé cette période sans un moindre mouvement social.

Toutefois, les syndicats revendiquent les droits des travailleurs au gouvernement. Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, du sport, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), Basile Ngoli, a mis en garde le gouvernement. « Si les revendications ne trouvent pas de suite favorable avant le 15 septembre de l'année en cours, la fédération rendra le gouvernement seul responsable des conséquences qui en découleront », a-t-il prévenu.

La Fétrasseic exige à l'Etat la publication sans condition des statuts particuliers des sous-secteurs qui la composent et la tenue des commissions d'avancement paritaire; la publication des textes de promotion, le recrutement et l'intégration des finalistes des écoles de formation, prestataires et bénévoles de l'enseignement conformément à l'engagement pris par le gouvernement pour résorber le déficit en personnel enseignant.

Lydie Gisèle Oko

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Dr Maurice Itous-Ibara distingué

Le chercheur congolais a reçu récemment, à Brazzaville, un prix dit d'esprit pour son invention du premier pétrole de laboratoire au monde par l'Académie des sciences et des arts du Congo. La récompense lui a été décernée au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du monde scientifique et des diplomates en poste en République du Congo.

Le Dr Maurice Itous-Ibara a indiqué que les résultats de sa recherche scientifique ont bien leur place parce qu'un jour, la terre sera sèche de son pétrole fossile et il n'y aura même pas une seule goutte. Le chercheur a indiqué que les pénuries constatées actuellement, la limitation des réserves d'ici cinquante à cent ans, les crises diverses sont autant de signes probants qui ne trompent pas de la future sécheresse. Une idée soutenue par un participant à la cérémonie, notamment un Saoudien qui a déclaré, à l'endroit de Maurice Itous-Ibara: « Nous pensons qu'un jour cet or noir tarira. Nous en sommes conscients, malgré que deux tiers de réserves pétrolières se trouvent au Moyen-Orient. Ainsi, nous nous battons à trouver une formule permettant de créer le pétrole.

Vous nous avez déjà devancé sur cette question de physique et chimie à créer le pétrole. Nous vous proposons un voyage chez nous en Arabie saoudite ... ».

La société, a poursuivi l'inventeur, est devenue dépendante du pétrole, plus grande denrée à faire fonctionner les économies mondiales. Lorsqu'il tarit, il faut attendre des dizaines de millions d'années pour en retrouver, a-t-il fait savoir. Dès lors, comment vivront les hommes, s'est-il interrogé ? Cette question a été, en substance, à la base de son inspiration pour mener des recherches sur la création d'un pétrole autre que le pétrole fossile produit jusqu'à présent.

Le Dr Maurice Itous-Ibara a commencé par créer de gisements de pétrole par l'engrais pétrole à partir des particules vitales : les

magnons. Ce sont des particules éminemment magnétiques qu'ils piègent. Parmi celles-ci, il y a les leptons, les quarks, les neutrinos, ..., qu'il sait comment piéger et les faire fermenter. Après un travail de laboratoire où d'autres matières minérales sont préparées à un degré recommandé, ces particules, versées dans les magnons préparés, produisent l'engrais pétrole à magnons de couleur noire.

Ensuite, intervient la mise en terre. L'engrais pétrole dit à « magnons » mis en terre va générer une roche-mère de pétrole, toute chaude. C'est une roche de feu, très vitale, qui se multiplie en deux, quatre et mille autres roches primaires et puis secondaires.

L'inventeur a expliqué que toutes ces roches contiennent des atomes vitaux dont l'ensemble constitue des cellules qui s'assemblent pour produire les molécules vitales de pétrole. Ce sont ces molécules de pétrole longitudinales d'abord, puis circulaires, qui donnent le pétrole à magnons. Les particules ou matières composant le pétrole

à magnons sont choisies parmi les matières les plus rapides au monde, avec une vitesse avoisinant ou dépassant celle de la lumière solaire: 300 000 km/seconde. Ce qui fait qu'en deux cent soixante jours, a expliqué Maurice Itous-Ibara, le pétrole peut se former, migrer vers le haut et vers le bas jusqu'à ce que la roche-mère génère une autre roche-mère de gaz (à près de -3,5km). La durée de vie de ce pétrole renouvelable est d'un million de jours, soit plus de 2 500 ans, a-t-il signifié.

« Pour créer le pétrole au laboratoire, nous travaillons avec les minerais dont l'association produit une matière que nous appelons Actol, par le fait qu'il constitue un magnon. Le mot « magnon » est un diminutif du magnétisme vital. La chimie à magnons, par exemple, permet à partir de la maîtrise des éléments chimiques vitaux de reproduire, de renouveler tous les éléments de l'univers au laboratoire. Qu'il s'agisse des trois règnes de la nature : minéral-



Le Dr Maurice Itous-Ibara brandissant sa distinction

végétal- animal, du big-bang à magnons et des systèmes solaires ..., tout peut être imité, reproduit, repris ou cultivé à froid au laboratoire. Avec cette recherche ou cette étude sur les particules vitales et atomes vitaux, on peut cultiver toutes les énergies non renouvelables pour les rendre renouvelables », a argumenté le Dr Maurice Itous-Ibara.

Bruno Okokana

SANTÉ

L'implication de la première dame du Congo

Engagée depuis des années dans le domaine de la santé, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, multiplie des actions pour soulager les malades et autres personnes démunies. Ces derniers mois, elle a focalisé son attention sur la drépanocytose, une maladie génétique qui touche des millions de personnes principalement en Afrique.

En vue de poursuivre le développement de ses actions, Antoinette Sassou N'Guesso multiplie des contacts pour inscrire le Congo dans un projet de greffe de moelle osseuse ainsi que sur la possibilité de former les spécialistes africains dont les Congolais dans la chirurgie plastique, orthopédique, cardiaque, etc. Les deux projets seront exécutés avec l'appui du Nigeria et de l'Inde, par l'intermédiaire du professeur d'hématologie, Nosa Bazuaye, et du Dr indien Shishir Seth qui ont eu successivement des échanges le 13 juillet dernier avec l'épouse du chef de l'Etat.

Dans le même cadre, la Fondation Congo Assistance et l'association américaine de lutte contre la drépanocytose se sont accordées récemment pour la mise en place d'un plan d'action pouvant améliorer le traitement des enfants drépanocytaires. Les deux parties projettent également de monter un projet de recherche pour le diagnostic avant la naissance.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont le directeur général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, vient de séjourner en juillet à Brazzaville, ne cesse d'épauler les actions de la Fondation Congo Assistance dans son combat contre la drépanocytose. Durant son séjour dans la capitale congolaise, le directeur général de l'OMS a visité le

Centre national de référence de la drépanocytose, une structure qui mène la lutte contre plusieurs pathologies dont la drépanocytose. Pour encourager les actions de la première dame du Congo, la communauté scientifique africaine lui a décerné un diplôme d'honneur, à l'occasion de la tenue à Brazzaville, du 12 au 14 juillet, du neuvième congrès africain d'hématologie. Le Congo en assure désormais la présidence pour un mandat de deux ans. Il sied de rappeler que ces assises avaient pour objectifs de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des affections hématologiques en Afrique noire et de créer un cadre de concertation pluridisciplinaire regroupant les pays francophones et anglophones. La société d'hématologie, créée à l'issue de cette rencontre, se donne pour mission d'unir les efforts consentis afin d'aboutir à une communion d'action pour faire avancer la recherche, le diagnostic et la prise en charge des malades du sang.

La drépanocytose, un problème de santé publique

Il y a plus de douze ans que la Fondation Congo Assistance s'investit dans la lutte contre la drépanocytose. L'anonymat dans laquelle cette maladie se trouvait a conduit la présidente de cette fondation à sillonner le monde



La photo de famille des premières dames d'Afrique

afin de porter la voix des malades pour la bataille au niveau des instances internationales.

Son engagement et celui des autres premières dames d'Afrique ont produit des résultats concluants : la reconnaissance de la drépanocytose par l'Assemblée générale des Nations unies comme un problème de santé publique. La résolution des Nations unies reconnaissant ainsi cette pathologie comme un problème de santé publique ouvre de belles perspectives dans la lutte et sert de base de plaidoyer pour convaincre les partenaires à consentir plus de financements dans la lutte contre la maladie.

En effet, il y a un grand travail à faire pour stopper la progression de la drépanocytose car des milliers d'enfants qui n'ont pas

la chance de célébrer leur 5^e anniversaire naissent des couples « As » chaque année. Si la plupart des personnes concernées ne sont pas malades, il n'en demeure pas moins que plusieurs enfants malades de la drépanocytose naissent chaque année des unions qui se scellent entre ces porteurs du trait drépanocytairre, communément appelé « As ».

Dans le monde, il y a environ cent vingt millions de personnes porteuses du trait drépanocytairre dont deux tiers en Afrique. Les Etats seuls, sans l'appui des partenaires, ne pourront faire face à l'information, la communication, l'éducation, le dépistage, la prise en charge des cas et aussi la recherche fondamentale de certaines données. Il faut donc une synergie des actions des partenaires, l'implication de tous pour le traitement des malades et la lutte contre la stigmatisation dont les drépanocytaires font l'objet.

Intensifier la lutte contre le VIH/sida

Hormis la drépanocytose, la lutte contre la propagation du VIH/sida constitue également un axe sur lequel la présidente de la Fondation Congo Assistance concentre ses efforts.

Le risque de transmission de la mère à l'enfant pendant l'accouchement demeure une préoccupation, d'autant plus que les enfants en sont les victimes innocentes. Dans ce contexte, la première dame du Congo s'est investie pour aider à réduire le risque de contamination des enfants. Malheureusement, depuis

quelques temps, elle a vu ses efforts être annihilés car le Congo, l'un des pays africains à avoir lancé la prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant, se trouve actuellement parmi les derniers du continent.

« Ces dernières années, nous remarquons avec regret que la somme des bonnes pratiques mises en place s'annule considérablement pour des raisons diverses », déclarait Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida, section Congo.

Par la même occasion, elle a tenu à renouveler son engagement à trouver des réponses adéquates à la riposte du sida pédiatrique, en ouvrant un autre champ d'action dans ce domaine, à travers la campagne continentale dénommée, « Naître libre pour briller » lancée à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Pour y parvenir, la Fondation Congo Assistance a, dans la foulée, sollicité, une fois de plus, le soutien de l'Unicef, son partenaire habituel, afin d'atteindre l'objectif de l'élimination de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant au Congo.

Lorsque les besoins se font sentir, la Fondation Congo Assistance n'hésite pas à mettre la main à la pâte. Récemment, au mois d'avril, elle a entrepris une série de descentes, d'abord à Kinkala, puis dans les treize autres districts du département du Pool, où les membres de cette fondation ont procédé à la remise des dons de diverses natures à la population.

Yvette Reine Nzaba



La première dame délivrant son message à la population/ crédit photos Adiac

Zoom sur la Société Nationale des Pétroles du Congo



Créée le 23 avril 1998, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), par ses attributions, est un pilier énergétique et économique de la République du Congo. Elle oeuvre dans plusieurs activités pétrolières, notamment celles de recherche, de production, de traitement, de transformation, de transport et de commercialisation à travers ses filiales. La SNPC est devenue, au fil des années, le fleuron de l'économie congolaise avec une contribution de plus de 70% au budget de l'Etat.



Apporter l'énergie du pétrole au service du développement sportif et l'éclosion des talents



LA SNPC

Une entreprise citoyenne au service du développement

Acteur de développement, elle a entre autres missions, concourir à l'élaboration de la politique du gouvernement en matière de gestion des hydrocarbures liquides ou gazeux ; participer aux opérations de contrôle et de vérification exercées par l'Etat et créer un cadre propice à la formation du personnel congolais et contribuer à la constitution d'un pôle de compétences congolais dans le secteur de l'industrie pétrolière.

Porteur d'énergie dans la croissance et le développement socio-économique du Congo, la SNPC en tant qu'entreprise citoyenne s'illustre dans plusieurs actions jugées bénéfiques au profit des communautés vivant aussi bien en zone urbaine que rurale.

Une adhésion forte à la formation et l'éducation.

Soucieuse de la valorisation du potentiel du capital humain, tant au plan moral, civique qu'intellectuel, la société porte un grand intérêt dans la formation de l'élite congolaise. Cela par une participation à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves, étudiants et autres acteurs nationaux.

L'adhésion de la SNPC aux côtés du gouvernement dans la modernisation de l'arrière-pays, a été manifeste dans le cadre du programme de municipalisation à travers le financement des travaux de construction des centres de formation et lycées modernes tel que celui de Ouesso.

Erigé sur un espace d'une superficie de 15 hectares avec une capacité moyenne d'accueil de 3000 places, ce lycée est l'un des plus grands du Congo avec plus de 30

salles de classe contribuant ainsi à la réduction du déficit en matière d'infrastructures scolaires dans le département de la Sangha, mais aussi à l'amélioration des conditions d'études et de travail du personnel enseignant.

En droite ligne de son engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises la SNPC compte à son actif plusieurs initiatives

C'est ainsi qu'en 2011, elle a fait don d'un lycée d'enseignement général à la ville d'Ewo dans le département de la Cuvette Ouest, construit le centre de métiers techniques et une maternité dans le Pool, en 2012.

En 2013, la SNPC a construit un complexe scolaire Lycée et Internat à Djambala dans le département des Plateaux ; un lycée agricole à Sibiti en 2014 dans la Lékoumou ; un lycée d'enseignement général à Ouesso dans la Sangha en 2015 et un Lycée à Madingou dans la Bouensza.

« En bâtissant ce grand lycée, notre société adhère à la politique du gouvernement en matière de formation et de l'éducation des jeunes afin qu'ils contribuent au développement de notre pays », déclarait à son époque le directeur général de la SNPC, Jérôme Koko, lors de l'inauguration, le 14 août 2015, du lycée moderne de Ouesso.

Rendre disponible les produits pétroliers à travers le pays

C'est l'ambition que se fixe la SNPC à travers sa filiale « SNPC distribution » qui, depuis quelques années, s'est lancée dans la construction des stations-services dans tous les chefs-lieux des départements du Congo. Ainsi, dans le cadre de



Le lycée d'excellence de Ouesso (Sangha) 2015

cette vision, elle a pu doter des villes telles que Djambala, Kinkala, Sibiti, Ouesso, et Madingou en point de ravitaillement, question de rendre disponibles ses produits pétroliers et services associés.

S'agissant de la recherche, les travaux menés par la SNPC concernent la découverte et l'appréciation des gisements d'hydrocarbures tels que les opérations de géologie, de géophysique, de forage (y compris les activités d'abandon et de restaurations connexes), d'équipement de puits et d'essais de production. Quant à l'exploitation, ces travaux sont liés au permis d'exploitation et à l'entretien des installations de production, de traitement, de stockage, de transport et d'expédition des hydrocarbures.

L'ensemble des travaux réalisés, aussi bien dans les secteurs de l'amont que de l'aval intègrent la vision du groupe qui se veut être un véritable levier du développe-

ment économique en apportant l'énergie du pétrole aux populations. Cette vision cadre avec les objectifs fixés, depuis la création de la SNPC en tant que société

pétrolière à part entière dotée d'une expertise de haut potentiel dans l'industrie pétrolière en vue de développer un pôle industriel pétrolier majeur au Congo.

Portraits

Ils ont marqué l'histoire de la SNPC

Bruno Jean Richard Itou



Premier PDG de la SNPC à sa création en 1998, il y est resté jusqu'en 2005. Homme politique et député d'Ollombo, il a été ministre de l'Energie et de l'hydraulique (de 2005 à 2011); de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et est actuellement en charge de l'Enseignement supérieur.

Denis Auguste Marie Gokana



Nommé, le 14 janvier 2005 au poste de PDG de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), en remplacement de Bruno Itou, avant d'être remplacé en 2010.

Maixent Raoul Ominga



Nommé en 2018 comme directeur général de la Snpc où il occupait, avant sa nomination, les fonctions de directeur en charge des finances et de la comptabilité en remplacement de Calixte Nganongo actuellement ministre des Finances et du budget.

Jérôme Koko



Directeur général de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) de 2010 à 2018.



La station service de Madingou (Bouenza) 2016

SEMI-MARATHON DE BRAZZAVILLE

La SNPC apporte l'énergie du pétrole au sport

Initiateur du Semi-marathon international de Brazzaville et sponsor dans plusieurs compétitions sportives, la société nationale des pétroles du Congo s'implique dans le développement du sport et à l'éclosion des talents.



Les athlètes attendant le départ

Lancé en 2001, le semi-marathon de Brazzaville devenu depuis lors un rendez-vous annuel accompagnant les festivités du 15 août, date anniversaire de l'indépendance du Congo, ne cesse d'attirer des athlètes du continent africain qui rivalisent avec ceux du Congo.

Une 15^e édition marquée par un succès consécutif pour Félicien Muhitira

Le coureur rwandais a conservé sa place sur la première marche du podium du Semi-marathon international de Brazzaville (Smib) rééditant ainsi l'exploit de l'année passée. En dames, la Kenyane Agnes Barsosio, qui avait déjà enchaîné trois victoires consécutives, a été détrônée par sa sœur cadette Stella Barsosio. Chez les nationaux, Eric Semba et Clème Mambéke se sont imposés respectivement en hommes et dames.

Résultats nationaux dames

1. Clème Mambéke (1h 23'35")
2. Gerlucherie Mansoni (1h 23'42")
3. Jodelle Ossou (1h 27'19")

Résultats nationaux hommes

1. Eric Semba (1h 8' 29")
2. Roni Ampion (1h 10' 7")
3. Maël Okoueke (1h 12' 22")

Résultats internationaux

internationaux dames

1. Félicien Muhitira (1h 4' 36"), Rwanda
2. Hikimana (1h 6' 23"), Rwanda
3. Ezekiel Kipsang (1h 7' 50"), Kenya

Résultats internationaux dames

1. Stella Barsosio (1h 13' 50"), Kenya
2. Agness Barsosio (1h 13' 50"), Kenya
3. Chebet Toroitich-Linet (1h 17' 44"), Ouganda

Ils ont dit :

Félicien Muhitira : « Je remercie le président du Congo d'avoir toujours invité les athlètes africains chaque année à ce rendez-vous sportif. Je suis content de rééditer l'exploit de l'édition 2017 de ce semi-marathon. Ce qui m'a

permis de prendre le dessus sur mes adversaires c'est que je connais bien le circuit dans ses 21km100. Mon endurance et ma vitesse ont fait le reste », a déclaré le champion en version masculine de la catégorie internationale.

Stella Barsosio : « Ce semi-marathon est très important pour nous parce qu'il nous permet de nous mettre en jambes et d'améliorer nos chronos. Ma victoire d'aujourd'hui me permet de faire le point de niveau avant de s'envoler pour Copenhague (Danemark) où je prendrai part à une compétition dans

deux semaines », a indiqué la championne internationale dame de la 15^e édition du Smib.

Eric Semba : « Je suis satisfait du retour que je fais aujourd'hui sur la première place du podium dans la catégorie des nationaux. Je n'ai pas pu m'imposer sur le plan international comme en 2015 à Ouesso parce que cette année je n'ai pas bénéficié d'un stage à l'étranger notamment au Kenya comme ce fut le cas il y a 3 ans. Avec des adversaires suffisamment expérimentés qui se préparent en altitude, il n'est pas facile de s'en sortir quand on s'est pas préparé

dans les mêmes conditions ou presque », a-t-il fait savoir.

Clème Mambéke : « Je remercie la SNPC, sponsor de ce semi-marathon, qui fait de son mieux pour que nous puissions courir dans de bonnes conditions. Mais, nous sommes confrontés à un problème de suivi dans la préparation. Si dans la plupart des cas nous ne réalisons pas les mêmes performances que nos amies qui viennent de l'étranger c'est aussi parce que la hauteur n'est pas la hauteur », selon la championne nationale du Smib en dames.



Historique et palmarès du SMIB



CRÉDIT PHOTO: DCM/PIR

Pour l'histoire, la gestation du SMIB remonte à 2001, lorsque le Président de la République fait organiser un marathon pour fédérer la jeunesse congolaise afin de l'inscrire dans la perspective du « vivre ensemble » et de cimenter l'unité nationale. La vision du Chef de l'Etat est de ragaillardir le mental de la jeunesse congolaise dans les valeurs de solidarité, de compréhension mutuelle, de citoyenneté et de civisme en vue de reconstruire

la paix sociale, la stabilité et l'unité nationale mises à mal par des affrontements récurrents.

Le Semi-Marathon International de Brazzaville (SMIB), placé sous le haut patronage du président de la République, chef de l'Etat, prend corps par note de service N°225/PR-CAB du 16 juin 2003. Cette année-là, dès sa première édition, elle s'ouvre à toute la jeunesse sportive nationale et internationale. Depuis la

1ère édition jusqu'à celle de ce jour, la 15^e, le SMIB plonge les jeunes de tous les départements de notre pays ainsi que ceux d'autres lieux, dans un engagement citoyen qui leur permet de gagner la maturité, de se familiariser et d'échanger, de se dépasser, de se découvrir les uns les autres, de porter des valeurs et l'esprit sportif, de trouver leur place et d'être utiles les uns les autres. Depuis la création du SMIB, la Société nationale des pé-

troles du Congo ne déroge pas à la règle d'en être le sponsor officiel. La SNPC accompagne l'Etat à ancrer la course à pied au cœur de la jeunesse congolaise, renforçant ainsi le vivre ensemble et contribuant à unir cette jeunesse autour de l'idéal d'unité nationale. Quant à la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), par sa technicité, elle apporte toujours sa touche pour une meilleure organisation du SMIB.

Il sied de noter également le rôle inestimable que ne cesse de jouer, chaque fois, le partenaire international ASEL (Association sports et loisirs) dans la logistique performante qu'il apporte et la réussite de cet événement.

Pour rappel, la première édition du SMIB a été lancée en 2003 à Brazzaville. La deuxième édition a eu lieu en 2004 à Pointe-Noire. La 3^e édition s'est déroulée à Dolisie en 2006, la 4^e édition à Owando en 2007. Les 5^e, 6^e et 7^e édition ont eu lieu à Brazzaville en 2008, 2009 et 2010. La 8^e édition s'est courue à Ewo en 2011, la 9^e édition à

Kinkala en 2012, la 10^e édition à Djambala en 2013, la 11^e édition à Sibiti en 2014 ; la 12^e édition à Ouesso en 2015, la 13^e édition à Madingou en 2016; les 14^e et 15^e éditions à Brazzaville en 2017 et 2018

A noter que, la renommée du SMIB déclenche de plus en plus d'engouement à l'international. Nombreux sont les athlètes internationaux qui s'inscrivent au meeting de Brazzaville sans attendre l'invitation de la FCA.

Les récompenses

Le Semi-Marathon International de Brazzaville attribue des primes pour les premières places par catégorie et par versions masculine et féminine, tant au plan national, qu'au plan international.

Les vainqueurs nationaux qui ont marqué l'histoire

Eric Semba (sept fois vainqueurs 2007, 2008, 2009, 2010, 2014, 2015, 2018)

Jodelle Ossou Wakeyi : huit fois vainqueur (2017, 2016, 2015, 2014, 2013, 2012, 2011, 2010)



Le président Denis Sassou N'Gusso posant avec Eric Semba et Jodelle Ossou Wakeyi, deux athlètes nationaux ayant marqué l'histoire du SMIB



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



art work by IBOGA EXPERIENCE

BGFIBank Congo vous souhaite
une bonne fête de
l'indépendance

PAIX ET SÉCURITÉ

Le Congo plus que jamais engagé dans la médiation sous-régionale

Au moment où le monde entier fait face au défi de la mondialisation, l'Afrique centrale, déchirée par des conflits armés, retarde son intégration et son développement. Le Congo, engagé dans le règlement de ces conflits sous-régionaux, s'est encore distingué ces derniers mois en faveur de la paix dans la région des Grands Lacs.

Dans la sous-région Afrique centrale, la diplomatie congolaise a été honorée lorsque le pays a été désigné par ses pairs pour diriger la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Propulsé à la tête de cette organisation, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a aussitôt inscrit son mandat dans la recherche des solutions aux différents conflits qui affectent cette sous-région.

« Mon mandat commence à l'issue de notre réunion et se place en lien avec la nécessité d'accélérer le règlement des conflits qui affectent la région », déclarait-il dans la foulée de sa nomination, rappelant que c'est dans la confiance renouvelée et réciproque ainsi que le soutien inestimable de tous qu'il assumerait cette nouvelle responsabilité. Dès lors, la nécessité s'est imposée à travers le continent d'unir les efforts en vue de mettre fin à ce fléau qui freine son développement.

À ce titre, le Congo a marqué sa présence à tous les rendez-vous visant à résoudre les conflits. À chacune des occasions qui se présentaient, lors des grandes rencontres internationales, le pays a joué un rôle majeur. Ce fut notamment le cas lors de la 72e assemblée générale des Nations unies à New York, aux Etats-Unis, lorsque, prenant la parole, le chef de l'Etat congolais annonçait la tenue à Brazzaville de la 7e conférence internationale sur la Région des Grands lacs et la réunion de haut niveau de l'accord-cadre

pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

La tenue à Kinshasa, le 14 février, d'un mini-sommet de la CIRGL réunissant les présidents des deux Congo, Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila, ainsi que l'Angolais Joao Manuel Gonçalves Lourenço figure parmi les activités auxquelles le Congo a pris une part active au plan sous-régional. La rencontre de Kinshasa qui faisait suite à celle tenue à Brazzaville a été l'occasion, pour les trois chefs d'Etat, de souligner l'importance de la paix et de la sécurité dans la région. Les différents rendez-vous avaient pour but d'envisager les voies et moyens de

règlement des différentes crises en cours dans cette partie du continent. Plusieurs autres rencontres en lien avec la paix et la stabilité en Afrique centrale ont été organisées ces derniers mois. La 46e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, tenue le 1er juin à Brazzaville, s'inscrivait dans ce cadre.

Au sortir de cette réunion, les membres du Comité ont fait observer que les Etats de la sous-région ont réalisé des progrès dans le cadre de l'instauration de la paix et la stabilité des institutions, la consolidation de la démocratie et l'intégration régionale.

S'y ajoute l'organisation à Brazzaville, le 14 juillet, de la treizième réunion du comité régional de coordination rassemblant les directeurs généraux et chefs de service de renseignements et de sécurité de la sous-région. Les assises ont mis l'accent sur la nécessité pour le comité

de coordonner de mutualiser les efforts des pays de la CIRGL dans le domaine sécuritaire, au regard des grands enjeux actuels, notamment la montée fulgurante du terrorisme.

La capitale congolaise a également abrité, le 18 juillet, la réunion des chefs d'état-major de la CIRGL à l'issue de laquelle, les participants ont souhaité que le mécanisme conjoint de vérification élargi soit doté de moyens financiers et humains supplémentaires pour le rendre plus opérationnel.

La CIRGL pour un processus électoral en RDC

La CIRGL s'est engagée à accompagner la République démocratique du Congo (RDC) dans un processus électoral apaisé, conformément à l'accord du 31 décembre 2016. Au cours des différentes rencontres, le président en exercice de la CIRGL n'a pas cessé de réitérer son appel en exhortant tous les acteurs politiques et la société civile à se mobiliser en vue de la mise en œuvre de cet agenda, dans l'unité, la sérénité, la paix et le respect des accords. Il marquait ainsi sa disponibilité à soutenir tous les efforts visant à l'aboutissement heureux du processus électoral en cours.

Lors d'une rencontre, le 6 juillet avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, l'envoyé spécial de l'Union européenne, Koen Vervaeke, rappelait que son institution tenait au respect par les autorités de la RDC de leurs engagements relatifs à l'organisation des élections générales avant la fin de cette année. Quelques semaines après, le président en exercice de la CIRGL avait des échanges avec l'envoyé spécial de l'ONU, Saïd Djinnit, et le secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Muburi-Muita. À l'is-

sue de la rencontre, l'envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs avait, à cette occasion, affiché son optimisme sur la tenue des élections en RDC. La question a même été débattue au cours d'un forum des parlementaires de la CIRGL tenu du 31 juillet au 1er août à Brazzaville.

Pari gagné, puisque le chef de l'Etat actuel ne briguera pas un troisième mandat lors de l'élection présidentielle de décembre prochain, conformément à la Constitution. L'annonce de la part de la coalition au pouvoir en RDC d'un candidat autre que le président Joseph Kabila représente, en effet, une avancée considérable pour la démocratie dans ce pays. Le cas de la RDC montre l'importance de la dimension régionale du conflit de sorte que les accords de paix sont les résultats de rapports de concertation entre différents groupes d'Etats voisins de ce pays. Le sommet de la CIRGL qui vient de se tenir le 14 août à Luanda, en Angola, a été une occasion pour les dirigeants de plancher sur la situation en République centrafricaine qui demeure toujours préoccupante.

La Centrafrique, en effet, est embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013. L'Etat ne contrôle qu'une maigre partie du territoire national. Malgré le retour à l'ordre constitutionnel, plusieurs villes à l'intérieur du pays sont sous le contrôle des groupes armés qui s'affrontent pour avoir la main mise sur des ressources naturelles telles le diamant, l'or et du bétail. À cause de la perméabilité de ses frontières, le pays continue de subir les effets néfastes de la prolifération et de la circulation illicite d'armes de guerre. Au vu de ces réalités, le combat contre l'impunité est loin d'être gagné.

Yvette Reine Nzaba

CONNAÎTRE LA CIRGL

La Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL) a été créée en 2000 sous l'impulsion du Secrétariat des Nations unies et de l'Union africaine lors d'une conférence à Nairobi (Kenya). La CIRGL est née d'un désir de prévenir les conflits dans une région secouée dans les années 1990 par une série de guerres sanglantes, dont le point culminant a été le génocide de 1993 au Rwanda.

Elle est le fruit d'une prise de conscience quant à la dimension régionale de ces conflits et à la nécessité de mettre en œuvre des initiatives concertées afin de promouvoir la paix et le développement durable dans la région. Les Etats-membres de l'organisation sont l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

Les programmes principaux de la CIRGL sont : la paix et sécurité, la démocratie et bonne gouvernance, le développement économique et intégration régionale et les questions humanitaires et sociales. Dans le cadre de son programme sur les questions transversales, la CIRGL aborde les questions liées au genre, à l'environnement, aux droits de l'homme ainsi qu'au VIH/sida.



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo

SPECTACLES ET EXPOSITIONS

Ils ont honoré le Congo sur la scène internationale

La musique, la photographie, la sculpture et l'artisanat ont fait parler le pays sous d'autres cieux à travers les œuvres de talentueux artistes, qui s'activent pour porter haut l'étendard tricolore.

Nous faisons ici allusion aux artistes congolais qui, durant le premier semestre de cette année, ont brillé au plan international et défendu culturellement le Congo. Cette liste se fonde sur des faits d'actualité et ne tient compte que des artistes résidant au Congo. Un clin d'œil est ainsi fait à :

Roga Roga

Artiste musicien congolais, pour la bravoure dont il a fait preuve lors de son concert du 26 mai dernier à Paris, en France. En effet, malgré les vives tensions autour de ce spectacle, dues à des manifestations d'un groupuscule de la diaspora dénommé « Les combattants », le chef d'orchestre du groupe Extra-Musica n'a pas hésité à monter sur scène pour faire valoir la musique congolaise.

La polémique lancée par Les combattants (il n'y aura pas de concert de Roga à Paris) durant l'attente de la montée de Roga Roga sur scène s'est vite évanouie. L'effervescence de la vraie ambiance a vite gagné la foule et « Bonjour Paris ! » a suffi pour le feedback entre l'artiste et son public. Place enfin à la musique ! Juste avant minuit, le concert terminé, le public est reparti sans encombre avec les paroles « d'unité de Roga Roga ».

Eved

En dehors de Roga Roga qui tient la place de leader sur la scène musicale congolaise, les jeunes artistes émergents comme Eved font preuve d'ingéniosité sur la scène internationale. Voix du Congo à la 5e édition du Festival afropolitain nomade, Eved a vaiblement représenté son pays, le 28 juillet dernier à Dakar, au Sénégal. Le jeune chanteur a un album en préparation qui nécessiterait certainement un soutien pour sa sortie officielle et sa promotion.

Baudouin Mouanda, Zed Lebon, Désiré Kinzenguélé

Ils font aujourd'hui partie des photographes congolais renommés à l'échelle nationale et internationale. Leur talent force l'admiration du public.

Le travail de Baudouin Mouanda lui a valu plusieurs prix en Afrique comme à l'international. Le photographe a récemment été récipiendaire du premier prix du concours international de photographie organisé par l'Alliance française en Espagne et EFTI (Centre international de photographie et cinéma).

Après les jeux africains d'Abidjan 2017, où il avait reçu le prix de la

mention spéciale du Jury, Zed Lebon a participé à l'un des plus grands rendez-vous culturels du continent. Il s'agit de la Biennale de l'art africain contemporain DAK'ART, qui s'est tenue du 3 mai au 2 juin à Dakar, sous le haut parrainage du président sénégalais, Macky Sall.

Désiré Kinzenguélé a émerveillé le public par la qualité de ses photos, offrant au public la culture de l'image à la congolaise. Il a bénéficié, au mois de juillet, d'une résidence artistique dans le village de Gharb-Gozo de Malte.

Bréchie Ntadi

Elle s'est fait connaître lors du festival international du livre et du film Étonnants Voyageurs en février 2012 à Brazzaville et, depuis, elle est un exemple de la microentreprise performante de par sa structure de création de bijoux artisanaux. L'artiste, qui chaque jour fait ses preuves, est actuellement associée aux différentes rencontres et formations culturelles à l'intérieur du pays et sous d'autres cieux. Elle était dernièrement en Chine où elle y a pris part à une formation en broderie d'art.

Mariusca Rhitty Moukengué

L'artiste est une étoile montante du slam congolais, voyageant de capitale en capitale en Afrique pour montrer à la jeunesse cette nouvelle arme d'expression. « Je mets les gens face au miroir. Inévitablement,

chaque fois qu'on prend le micro pour déclamer un texte qui touche directement la misère de la société, l'amour, ou un texte irréel, je pense qu'il y a toujours une dose de l'engagement », note Mariusca. Elle n'est pas que slameuse mais aussi dramaturge.

Mariusca a également reçu deux prix : le prix Gaestaelier Krone Aareau et le prix Bourse de création artistique lors de la rencontre internationale d'art contemporain. « Plus que tu ne vois pas plus loin que ton nez, plus ton travail sera réduit. Plus que tu vois plus loin que ton nez, plus tes projets auront une grande portée », a-t-elle dit.

Guynel Massengo, Brice Massengo et Beni Nkodia

Ces trois sculpteurs ont participé, du 17 juin au 15 juillet derniers à Zhejiang, en Chine, aux échanges de création de sculpture sur bois.

Guynel Emma Massengo est détenteur d'un baccalauréat série D. Au Congo, il a déjà participé à plusieurs expositions organisées aux centres culturels russe, américain, français et au Centre de conférence de Kintélé. Au niveau international, il a pris part à la deuxième édition des journées du textile au Bénin ; au premier salon africain de l'artisanat traditionnel et d'art en Algérie ; au festival de l'artisanat africain jeunesse et emploi au Burkina Faso et à bien d'autres rencontres.

Comme son collègue Beni Nkodia, Brice Massengo a participé à de nombreuses expositions organisées au Congo, au Burkina Faso et en Algérie. Il est responsable d'un atelier qui porte son nom et a participé à la décoration du Centre international de conférence de Kintélé et autres immeubles de Brazzaville.

Titulaire d'un baccalauréat série A4, Béni Darno Mouanga Nkodia a été formé par son défunt père. Talentueux et créatif, il a taillé de belles sculptures aussi bien au plan national qu'international.

La rencontre à laquelle les trois sculpteurs congolais ont pris part avait pour objectif de promouvoir les échanges culturels et humains entre la Chine et l'Afrique. Ils l'ont valablement promu en créant neuf authentiques sculptures, notamment l'étonnement et regret ; la reine sirène et l'émotion ; la tête de l'éléphant ; l'invitation ; la tête africaine ; le bec de lièvre...

Outre les artistes cités, il y a certainement d'autres qui déploient leurs ailes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le Congo regorge de talents mais il faut un sacré coup de pouce pour qu'ils émergent mondialement car jusqu'alors, les obstacles qui se trouvent à la porte d'entrée du secteur culturel au Congo les empêchent de faire valoir pleinement la grandeur culturelle du pays.

Durly Emilia Gankama et Rosalie Bindika



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**



Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.






Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



SPORT

Le football congolais en décadence

Depuis le mois de janvier dernier, le football congolais est sollicité à toutes les étapes sans pourtant monter en puissance.

Les footballeurs nationaux avaient parfaitement lancé l'année en participant à leur deuxième phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) tenue du 13 janvier au 4 février au Maroc. Au cours de cette compétition, les Diables rouges ont été éliminés en quarts de finale aux tirs au but par la Libye avant de terminer 5e au classement général. Derrière cette prestation, le football congolais n'a pas pu amasser des lauriers en sélection comme dans les clubs.

Les cadets et les juniors absents à la CAN

Les Diables rouges étaient engagés sur trois tableaux des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Le bilan n'est pas satisfaisant. Les cadets ont manqué de justesse leur qualification à la phase finale qui se jouera en Tanzanie, en 2019, courbant l'échine en finale du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale 1-3 face aux Lionceaux indomptables du Cameroun. En Guinée équatoriale, les Congolais ont livré quatre rencontres avec comme bilan deux victoires, un nul et une défaite. Les Diables rouges juniors, quant à eux, n'ont pas réussi à relever le défi face aux autres Lions : ceux de la Teranga du Sénégal. Les Sénégalais ont privé les juniors congolais de la phase finale de la CAN U-20 en les dominant 4-1 à Dakar après un score de 2-2 à Brazzaville. Pour les seniors, le chemin qui mène vers la qualification est encore long. Mais après avoir perdu le premier match face à la République démocratique du Congo 1-3 à Kinshasa, les Congolais n'ont plus droit à l'erreur lors des deux rendez-vous importants qui les attendent en septembre

et octobre. Ils recevront, tour à tour, le Zimbabwe et le Liberia. Deux victoires à domicile relanceraient leurs chances de qualification pour la CAN Cameroun 2019.

Dans quel état d'esprit vont-ils aborder ces deux rencontres ?

Depuis le 29 mars, les Diables rouges n'ont plus de sélectionneur. Sébastien Migné a résilié le contrat qui le liait à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) avant de s'engager avec le Kenya. Le technicien français évoquait comme raison de sa démission le retard de salaire, le non-paiement des indemnités et de la maison.

Depuis son départ, rien n'a changé. La Fécofoot ainsi que le ministère des Sports et de l'éducation physique n'ont pas encore lancé l'appel à candidatures. Dans l'urgence, le Brésilien Valdo Candido, le sélectionneur des jeunes, assure l'intérim. Pour son baptême de feu, il n'a pas réussi à rassembler tous les joueurs autour de lui lors de la dernière journée Fifa. Sans match au programme, Valdo a toutefois réuni les joueurs locaux en France pour un stage de préparation. Est-ce bon signe pour une sélection qui a des ambitions ? Seul l'avenir nous le dira.

Le retour à la case départ

Les clubs ne sont pas épargnés par de mauvaises nouvelles. Depuis 2013 et grâce aux prestations de l'AC Léopards (vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2012), le football congolais était classé parmi les douze meilleurs du continent. Ce qui lui donnait le droit d'engager quatre formations en compétitions des clubs. Cinq ans après, c'est le



L'équipe nationale juniors/Adiac

retour à la case départ.

Le football national n'a plus droit qu'à deux places la saison prochaine, soit une en Ligue des champions et une en coupe de la Confédération. Conséquence du manque de constance de ses clubs. Mais depuis 2016, aucun de ses clubs n'a atteint la phase de poules. L'AC Léopards, qui faisait naguère sa fierté, a échoué en 2017 à la porte des phases de poules après un échec au premier tour en 2016. Pour cette saison, ses résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes.

L'AC Léopards a été éliminé au premier tour de la Ligue des champions par l'AS Togo port de Lomé aux tirs au but. Les autres clubs comme l'AS Otoho n'ont pas pris le relais. Après sa victoire 2-0 à Owando, l'AS Otoho a été humiliée à Alger 0-9 par le Mouloudia à cette même étape de la compétition. Jamais un club congolais n'a enregistré un tel score. La

Mancha n'a pas aussi fait du poids au tour de cadrage face à l'AS Vita club de Kinshasa. Elle s'est inclinée 0-1 à Kinshasa puis 1-5 à Pointe-Noire. Seul le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) tient le coup.

La pression sur les épaules des Aiglons

Dans cette étape décisive, le Cara occupe la deuxième place avec six points derrière Williamsville athlétique club d'Abidjan (sept points). Enyimba (six points) et le Djoliba Ac (quatre points) occupent respectivement la troisième et la quatrième places du groupe C. Pour renforcer ses chances de qualification en quarts de finale, le Cara doit à tout prix battre Williamsville, le 19 août, au stade Alphonse-Massamba-Débat, avant d'aller négocier au moins un point au Nigeria face à Enyimba. Telle est la mission

des Aiglons dans cette 15e coupe de la Confédération.

Dans les compétitions, ce ne sont pas seulement les clubs ou les sélections qui représentent le pays. Il y a aussi des arbitres. Les Congolais Messie Nkounkou, Fitial Charel Just Kokolo (arbitres) et Armand Gildas Yamba et Blaise Botamba (assistants) ont été provisoirement suspendus de toute activité liée au football de la CAF jusqu'à l'examen de leur cas par le Jury disciplinaire. Leur sanction fait suite aux allégations de corruption révélées dans les médias. Faire qualifier les Diables rouges pour la CAN 2019, retrouver les quatre places dans les compétitions interclubs... autant de défis qui attendent les nouveaux membres du comité exécutif de la Fécofoot qui seront investis, le 25 septembre, au cours de l'assemblée générale électorale.

James Golden Eloué

CAN FÉMININE DE HANDBALL 2018

Le Congo rêve du podium dans quatre mois

Pour la Fédération congolaise de handball (Fécohand), la pire des performances des Diables rouges, à la 23^e édition de la compétition dénommée "Challenge-Edith-Lucie-Bongo-Ondimba" prévue du 2 au 12 décembre prochain, à Brazzaville, serait de figurer sur l'une des marches du podium à défaut du titre continental.

Le hasard du tirage au sort effectué le 10 août, dans la capitale, loge le Congo dans le groupe B. Le pays hôte a pour ad-

versaire, en match d'ouverture, le Maroc dont la meilleure performance, au handball féminin, est la dixième place occupée

à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2012. Les plus redoutables et favorites de la compétition sont les Palancas negras de l'Angola. En dix-sept participations, elles ont remporté le titre mis en jeu à douze reprises. La République démocratique du Congo qui jusque-là n'a pour record que la quatrième place (1992, 2010) et la Guinée complètent le groupe dans lequel les Diables rouges seniors dames

doivent tout faire pour sortir la tête haute dès le premier tour dans leur course vers le podium.

Le groupe A est constitué de la Tunisie, championne (1974, 1976 et 2014) ; la Côte d'Ivoire, deux fois championne (1987, 1996) ; le Sénégal dont la meilleure performance est la médaille d'argent remportée à la CAN 1974 ; l'Algérie, finaliste en 1996, et le Cameroun qui, à trois reprises, a occupé le deuxième rang (1979, 1987 et 2014). Aucun pays participant n'a donc le palmarès de l'Angola. Mais ces pays, il faut le souligner, ne se présenteront pas en victimes résignées.

Pour atteindre l'objectif de fouler le podium, les Congolaises ont amorcé à temps leur préparation. « Dans des compétitions de si haut niveau, c'est le mieux aguerri et le mieux préparé qui tire son épingle du jeu. Pour cette CAN, nous avons commencé la préparation tôt », a indiqué l'entraîneur national adjoint, Xavier Malonga. En juillet dernier, en effet, la Fécohand a organisé un tournoi amical international auquel l'Angola et les deux Congo ont pris part. L'objectif pour le staff technique congolais a été de se faire une idée du groupe constitué des

handballeuses venues de France et celles évoluant au pays. Les Angolaises ont pris le dessus sur les Congolaises de Kinshasa et de Brazzaville en aller-retour lors de ce tournoi et le Congo s'est contenté de la deuxième place. Il reste à savoir si, en décembre prochain, elles parviendront à prendre leur revanche, étant logées dans le même groupe.

C'est toujours dans l'objectif de figurer dans le carré d'as que la Fécohand, par ailleurs, a engagé un technicien français, Thierry Vincent, comme entraîneur principal de l'équipe nationale de handball féminin. Thierry Vincent a une longue carrière en tant qu'entraîneur. Il a dirigé le club français de Toulon avec, entre autres trophées, deux titres de champion. Il a participé à plusieurs CAN avec la Côte d'Ivoire notamment ainsi qu'à la Coupe du monde. Sur le banc de touche des Diables rouges dames, il ne sera pas le seul Français. Il sera assisté de Julien Ormea (préparateur physique) et de Frédéric Balsa, entraîneur des gardiens. « Je ne suis pas venu au Congo en vacances mais pour travailler afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles », a déclaré Thierry Vincent.

Rominique Makaya



Les Diables rouges handball/Adiac

NORD-KIVU

Le directeur général de l'OMS visite le centre de traitement d'Ebola

En séjour en République démocratique du Congo (RDC), le Dr Tedros Adhanom a rendu visite aux équipes postées à Mangina pour se rendre compte de l'organisation de la riposte contre l'épidémie déclarée dans cette aire de santé, dans la zone de Mabalako.

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est aussi rendu au Centre de traitement d'Ebola (CTE) provisoire où les prestataires lui ont expliqué leur travail. Il a pu constater l'avancement des travaux d'installation de ce CTE qui sera co-géré par le ministère de la Santé et Médecins sans frontières. Les CTE de Mangina et de Béni, cogérés par le ministère de la Santé et Alima, seront opérationnels avant la fin de la semaine prochaine. En sus de cela, le Dr Tedros Adhanom a également visité l'un des deux sites de logement sélectionnés pour héberger les agents de santé nationaux et internationaux



Le centre de traitement d'Ebola

déployés à Mangina. Il s'agit d'un couvent que les religieuses ont accepté de mettre à la disposition des autorités sanitaires et qui pourra héberger jusqu'à quatre-vingts personnes. En période d'épidémie, les

soins de santé sont gratuits pour permettre à toute la population de bénéficier du traitement en cas de maladie et c'est dans ce sens que le ministère de la Santé, à travers son Projet de développement du système de santé financé

par la Banque mondiale, a finalisé les modalités pratiques pour démarrer la gratuité des soins dans trois zones de santé autour de l'épicentre. Ces zones sont Mabalako, Béni et Oicha. La gratuité des soins dans les zones touchées par

la présente épidémie vise à inciter la population à aller dans un centre de santé agréé dès l'apparition des premiers symptômes afin d'augmenter leur chance de survie. Pour accélérer les tests des échantillons prélevés à travers la province du Nord-Kivu, deux laboratoires mobiles de l'Institut national de recherche biomédicale sont arrivés à Goma et Mangina.

Il y a lieu de rappeler que le processus de mise en congé provisoire des soixante-quatorze membres du personnel du centre de santé de référence (CSR) de Mangina, considérés comme des contacts, est également terminé. Toutes ces personnes qui ont été en contact avec des cas confirmés feront l'objet d'un suivi de vingt et un jours et ne pourront reprendre le travail au CSR qu'après un mois. Durant cette période, il leur a été demandé d'éviter tout déplacement en dehors de la zone.

Blandine Lusimana

Une première patiente de 13 ans guérie d'Ebola

La fillette, qui ne représente plus un danger pour l'entourage, va quitter le centre de traitement de Béni pour regagner sa famille.

Les experts psychosociaux du ministère de la Santé ont rendu visite aux membres de la famille de la patiente pour les préparer et faciliter sa réinsertion psychosociale. Au centre de traitement de Beni, toutes les dispositions sont prises pour une bonne prise en charge médicale des malades. Sur le terrain, des cas de fièvre hémorragique continuent à être signalés et ils sont directement sous surveillance. Selon le bulletin épidémiologique du ministère de la Santé publique, au total cinquante-sept cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région dont trente confirmés et vingt-sept probables. Cinquante-huit cas suspects sont en cours d'investigation.

On note, par ailleurs, que cinq nouveaux cas ont été confirmés dont un à Mandima, en Ituri, et quatre autres à Mabalako. Ces quatre cas confirmés à Mabalako sont tous des prestataires de soins du Centre de santé de référence de Mangina (CSR), situé dans l'aire de Mangina, dans la zone de santé de Mabalako. Pour ce qui est des décès, deux cas confirmés ont été rapportés dont un à Mabalako et un autre à Mandima. Le décès enregistré dans la zone de santé de Mandima, dans la province de l'Ituri, est celui d'un homme qui avait été admis au CSR de Mangina, dans la province du Nord-Kivu, pour des problèmes cardiaques. Après avoir été traité, il est rentré dans son village dans la zone de santé de Mandima, à environ 400 m du CSR Mangina, où il est décédé. Les échantillons prélevés se sont révélés positifs.

B.L.

Le diocèse de Butembo-Beni s'implique dans la lutte contre la maladie

La circonscription ecclésiastique mène une campagne de sensibilisation de la communauté locale à adopter des comportements responsables dans le cadre de la protection contre l'épidémie.

Placée sous la supervision du bureau diocésain des oeuvres médicales du diocèse de Butembo-Beni, la commune de Mangina, située dans l'aire de santé portant le même nom, est l'épicentre de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola. C'est ainsi que s'estimant directement touché par cette épidémie, le diocèse de Butembo-Beni a décidé de s'impliquer dans la lutte contre la maladie. Un communiqué de l'ONG Caritas Congo révèle que le personnel soignant du Centre de santé de référence de Mangina constitue des « contacts » qu'il faudra surveiller pour avoir soigné,

sans protection, les malades à virus d'Ebola avant la confirmation de l'épidémie, le 1er août, par le ministère de la Santé publique.

C'est dans ce cadre qu'à l'occasion des ordinations sacerdotales et des vœux des religieuses, l'évêque du diocèse de Butembo-Beni, Mgr Paluku Sikuli Melchisédech, a saisi cette opportunité pour passer le message de sensibilisation à toute la population pour prévenir contre la maladie à virus d'Ebola. L'évêque a imploré l'Eternel pour donner au personnel de santé la sagesse et l'intelligence de combattre l'épidémie et de disposer la po-

pulation à être attentive aux directives du personnel de santé. Il a insisté sur les exigences strictes de respect de l'hygiène et de s'abstenir de manger de la viande des bêtes sauvages. Mgr Paluku a, par ailleurs, demandé à tous les chrétiens de suspendre tous les grands rassemblements des différents mouvements catholiques déjà programmés, jusqu'au jour où les experts de santé attesteront officiellement que le danger est écarté. Pour lier la parole aux actes, devant les entrées des églises catholiques, les dispositifs de lavage des mains ont été déjà mis en place. Un signe fort montrant que le diocèse de Butembo-Beni s'est déjà engagé dans la riposte contre la maladie à virus d'Ebola.

B.L.

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

La mise en production du puits pétrolier Tilapia 103 prévue pour le 15 août

L'annonce a été faite le 11 août, au village Holl Moni, dans le département du Kouilou, par James Berwick, administrateur général de la société Petro Kouilou, à l'occasion de la cérémonie du rituel prélude au lancement de la campagne de forage en vue de la mise en production du puits.

James Berwick a indiqué que l'exploitation du puits pétrolier Tilapia 103 a une importance majeure pour la République du Congo, la société Petro Kouilou et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). « Le début du forage du puits pétrolier Tilapia 103 débutera le 15 août et durera soixante-

huit jours. Nous allons forer jusqu'à une profondeur de 2 700 mètres en vue de tester le réservoir de Ndjéno. La mise en production de ce puits est le résultat du travail de la société Petro Kouilou et l'ensemble de ses partenaires basés au Congo et en Angleterre », a-t-il déclaré.

L'opérateur a, en outre, signifié que la société Petro Kouilou a beaucoup changé au cours de ces dix derniers mois, après avoir formé diverses équipes du personnel nanti de beaucoup d'expériences en vue de faire un meilleur travail.

Le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides dit « Tilapia » est situé à cheval sur la ligne de côte, au nord de Pointe-Noire. Le gisement a été découvert en 1990 dans le permis d'exploitation Marine III par la société Elf Congo qui l'a rendu à l'Etat congolais en 1993. Ce per-

mis a été par la suite attribué à la SNPC, le 18 juillet 2005, pour une durée initiale de dix ans. Le contrat de partage de production du puits Tilapia a été signé le 20 décembre 2005 entre la République du Congo, la SNPC et la société Petro-Kouilou SA. Celui-ci est approuvé par la loi n°28-2006 du 5 octobre 2006. Arrivant à échéance le 17 juillet 2015, ce contrat a été renouvelé en 2014 jusqu'en 2020, avec une association composée de Petro Kouilou comme opérateur et de la SNPC comme titulaire du permis.

En 2017, le groupe AAOG (Anglo-African Oil & Gas) a acquis la société Petro Kouilou. Une transaction qui avait été approuvée par la SNPC. En plus de la population locale et des responsables des sociétés Petro Kouilou et de la SNPC, ces retrouvailles ont été marquées par la présence de quelques autorités nationales et départementales, notamment Marcelin Dibou et Paul Adam Dibou, respectivement directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures et préfet du département du Kouilou.

Séverin Ibara

HUMEUR

Le libertinage, une voie de grossesses précoces chez les adolescentes

On constate de plus en plus la présence des filles mineures accompagnées de leurs mères dans les maternités venant pour accoucher. Ce fait est dû à la fréquentation des milieux libertins et des débits de boissons par ces mineures. Car après s'être empiffrées d'alcool, elles se livrent aux ébats sexuels sans protection qui se terminent souvent par des grossesses précoces indésirées. Et de façon générale, l'âge des auteurs de ces grossesses varie entre 14 et 17 ans.

En fréquentant ces lieux de débauche jusqu'aux heures tardives, voire jusqu'à l'aube, ces adolescents foulent au pied l'autorité parentale, empêchant même les parents d'aller se défouler dans ces milieux réservés aux adultes.

Cependant, dans nos quartiers, certains endroits se sont transformés en des kermesses à bière. Nous citerons, par exemple, à Pointe-Noire, le croisement des avenues la Base et Pemba. Cette zone est devenue un refuge des adolescents qui ne s'inquiètent de rien, prenant du plaisir à boire de l'alcool jusqu'au petit matin. « Où sont passées les patrouilles policières nocturnes pour traquer tous ces petits enfants ? », s'est interrogé, la semaine dernière, un parent qui a vu sa fille dans les parages. Cette dernière avait déserté la maison pendant quelques jours et venait chaque nuit dans ces lieux pour boire et danser avec ses amis.

Pourtant, ces adolescents qui commencent précocement cette vie accélérée sont informés des ravages du sida et autres maladies vénériennes lorsque l'on ne fait pas usage du préservatif. Les parents se trouvent comme dépourvus de moyens coercitifs pour arrêter net la volonté de leurs enfants de fréquenter ces endroits. Concernant le sida, l'OMS demande aux gens chaque 1er décembre de l'année à lutter efficacement contre cette maladie par le port du préservatif, la fidélité ou l'abstinence.

En effet, les tenanciers de ces lieux de plaisir doivent travailler en synergie avec les forces de l'ordre pour refouler ces adolescents. Il sied de dire que l'avenir d'un pays dépend de sa jeunesse. Et si aujourd'hui les adolescents se complaisent à fréquenter les lieux de débauche, quel sera l'avenir du Congo ? Où sont alors les forces de l'ordre pour dissuader ces adolescents ? On a comme l'impression que l'autorité parentale n'a plus sa raison d'être vu les proportions inquiétantes que prend ce phénomène de grossesses précoces ces derniers temps.

Affaire à suivre !

Faustin Akono

TOURNOI STREET CONTEST

La quatrième édition a vécu

Après deux jours d'activités autour du basketball, de la danse et de la musique, l'événement a pris fin le 12 août, au stade BBS, en présence des responsables du basketball du département de Pointe-Noire et des invités.

Organisé par l'Association sportive et des œuvres sociales que dirige Abi Baman-

en avant la sportivité et l'entente. À la fin de cette activité, les meilleurs ont été

Diakabana tandis que celui du Dunk est revenu à Gloire Goma.

Le prix de consolation a été remis à Bouka Mar Line.

Le premier prix du danseur a échu à Teddy Okobo pendant que Rex Makassela a



Les Balaises, vainqueurs du tournoi de basket ball'Adiac

ga, le tournoi de basket ball a réuni plusieurs jeunes de Pointe-Noire venus partager les valeurs de tolérance et de fraternité à travers le sport. Sur le terrain, ces vertus ont été défendues par les jeunes à travers la danse, la musique et le basket en offrant au public venu nombreux de belles joutes de cette discipline, en mettant toujours

primés par des trophées à la grande satisfaction des organisateurs et du public.

Ainsi, au terme des différentes compétitions, le palmarès se présente comme suit :

Basketball

Les Balaises Spurs Eclairs NTSC Games Inter Team Le concours à trois points a été remporté par Anges

gagné le 2e prix.

Street Contest 4 est une activité qui vise aussi la sensibilisation, la prévention, la création et l'émancipation des jeunes. Signalons que le premier tournoi SC1 (Street Contest 1) a eu lieu en 2004, le deuxième a été organisé en 2010 et le troisième a eu à Brazzaville, en 2017.

Hervé Brice Mampouya

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

CABINET

☎ : 2078/169 ☎ : (242) 01 223 00 32
✉ : mesup_cg@yahoo.fr

Communiqué de presse du concours d'entrée à l'IN-PHB de Yamoussoukro

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur informe le grand public de la tenue du concours d'entrée à l'IN-PHB (Institut National Polytechnique HOUPHOUET BOUAGNY) de Yamoussoukro en Côte D'Ivoire, le 27 août 2018.

Les inscriptions se font à la direction de la coopération du ministère de l'enseignement supérieur. La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 22 août 2018.

Des dispositions pratiques pour la constitution des dossiers seront prises par les services techniques de ladite Direction (relevé de notes ; attestation du baccalauréat...)

Une journée d'information sur les conditions d'accès à l'IN-PHB se tiendra le vendredi 27 août 2018 dans la salle de l'auditorium du rectorat de l'Université Marien NGOUABI. La participation de tous est vivement souhaitée, particulièrement celle des bacheliers 2018.

Pour tout renseignement se rapprocher de la Direction de la Coopération au siège du Ministère de l'Enseignement de Supérieur.

Adresse : 5, rue Lucien Fourneau, Baongo/Brazzaville. RC

Site web : www.boursesdecooperation.org ou cg

Fait à Brazzaville, le 08 août 2018

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

salons de formation «ETUDIER EN RUSSIE-2018»



le 17-18 août ENTREE LIBRE
à Brazzaville de 10.00 à 16.00h

Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

Avec la participation de la délégation du groupe des universités d'Etat russes. Consultations et inscriptions sur place!

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

le 17-18 août ENTREE LIBRE
à Pointe-Noire de 10.00 à 16.00h

Adresse:

Consulat Honoraire de Russie,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba, B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tél: +242050329199
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

IN MEMORIAM (GILBERT PONGAULT)

Gilbert Pongault s'en alla le 14 août 2012 à Brazzaville. Né en 1925 à Bohoulou, village situé dans le district de Mos-saka, il est fils du notable et chef de canton Joseph Eyoka et de Céline Mouambossi.

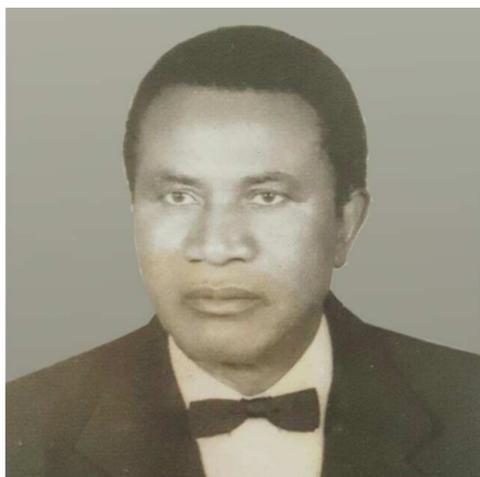
Après une solide formation dans les écoles catholiques, Gilbert Pongault enchaîna diverses expériences professionnelles, notamment auprès des organisations chrétiennes, de la Compagnie de transport fluvial, de Radio Brazzaville (Radio de la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale).

Gilbert Pongault adhéra au mouvement syndical grâce à un syndicaliste français, Gérard Esperet, qui fut un de ses amis et compagnon de lutte.

Sa capacité de combat dans les luttes syndicales menées dans le territoire du Moyen-Congo l'amena à assumer, dès les premières années de son militantisme, les fonctions de secrétaire général du Syndicat des travailleurs croyants du Congo. Position qui lui donna la possibilité avec ses compagnons de participer à la lutte pour l'adoption du premier code de travail dans les territoires d'Outre-Mer sous domination française et la création de la Caisse de sécurité sociale, aujourd'hui dénommée la Caisse nationale de sécurité sociale.

Cette capacité au combat pour les droits des travailleurs fut également remarquée par les milieux syndicaux étrangers. C'est ainsi qu'il assumait d'importantes responsabilités syndicales en Afrique et dans le monde : secrétaire général de l'Union panafricaine des travailleurs croyants, membre du bureau de la Confédération internationale des syndicats chrétiens. Des responsabilités qui lui donnèrent la possibilité d'être désigné comme membre du Conseil économique et social de la République Française et administrateur du Bureau international du travail.

En militant syndicaliste, il participa activement aux luttes pour l'indépendance du Congo et à la grève générale qui entraîna, le 15 août 1963, la démission du président Fulbert Youlou et l'arrivée au pouvoir du président Alphonse Massamba-Débat. Ne partageant pas l'évolution du régime dirigé par le Mouvement national pour la révolution, il fut contraint à l'exil pendant plus de dix ans. Durant son exil, en sa qualité de citoyen du monde, il participa également au mouvement de mai 1968 à Paris, notamment au meeting organisé au stade Charlety par les forces



de gauche aux côtés d'Edmond Maire et de Pierre Mendes France. Continuant à poursuivre sa lutte à l'extérieur pour l'instauration des libertés publiques au Congo, le régime en place le condamna à mort par contumace par le « Tribunal révolutionnaire »

Grâce à la clairvoyance du président Marien Ngouabi, il fut amnistié et regagna sa patrie. Avec le soutien des présidents Léopold Sédar Senghor, Marien Ngouabi et de l'empereur Haïlé Selassie, il devint le secrétaire général du Comité anti-apartheid de l'Organisation de l'union africaine. Fonction qu'il assumait avec sa combativité habituelle.

Gilbert Pongault fut également un homme politique, étant un membre du courant de démocratie chrétienne, il participa, de façon soutenue, à la tenue de la Conférence nationale souveraine et au dénouement pacifique de la grève générale qui permit la tenue de cette importante instance.

Ses convictions politiques de démocrate chrétien l'amènèrent à participer avec ses compagnons à la création d'un parti politique, le Mouvement de démocratie sociale. Que son âme repose en paix et que son itinéraire de vie serve d'inspiration aux femmes et hommes de notre beau pays qui ont décidé de servir les idéaux de paix, de progrès et d'unité nationale.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.ledepeschedebrazzaville.fr
www.adec-congo.com

Abonnez - Vous

LE COURRIER DE KINSHASA

Merci de nous envoyer un email à l'adresse abonnement@brazzaville-adiac.com pour confirmer votre abonnement

- Six mois au prix de 24 000 FCFA
- Un an au prix de 45 000 FCFA

Date de souscription :/...../..... Renouvellement oui non

Société

Noms Prénoms

Adresse

Ville

Pays Tél:

Email :

Contact: +242 06 632 55 41 / 06 634 93 33



LE RESEAU DES SMARTPHONES



FIERS DE NOS COULEURS

Avec les forfaits MASOLO+
souhaitez bonne fête
à vos proches

Composez *121*1*2#



PUBLICIS
AG Partners
ONE





AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008 /MPSIR/2018/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LE PROJET



I-Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Comptable pour le Projet.

II-Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité directe du Responsable Administratif, Financier et Comptable du Projet, le Comptable sera chargé entre autres de :

- Assister le RAFC et le Coordonnateur dans la coordination des activités de l'unité financière du projet ;
- Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'application de l'ensemble des procédures comptables et financières acceptables par la Banque mondiale ;
- assurer la tenue de la comptabilité (générale, analytique et budgétaire) et la production régulière et à temps des états comptables et financiers du projet (journal, livres, tableau de bord...);
- Appuyer le RAFC dans le suivi de la gestion de trésorerie du projet et l'élaboration des tableaux de trésorerie du projet (centraliser tous les besoins financiers de chaque composante et assurer la mise

à disposition des fonds selon le chronogramme approuvé) et les prévisions de caisse;

- Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'élaboration des budgets du projet et en assurer le suivi régulier en vue d'une gestion efficace et d'un contrôle de l'utilisation de fonds mis à la disposition du Projet;
- Appuyer le RAFC et le Coordonnateur dans l'élaboration du Rapport Financier Intérimaires (R.F.I) et les états financiers annuels à auditer et veiller à la transmission régulière des différents rapports dans les délais etc.

III-Qualifications requises

Le Comptable devra :

- être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en Comptabilité et Gestion Financière (Licence, DCG ou équivalent). ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (3) ans à un poste similaire dans un projet financé par l'un des bailleurs suivants : Banque Mondiale, BAD, UE, Fonds Mondial.
- Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel) et de l'utilisation de l'Internet. La connaissance et l'utilisation des logiciels comptables des sera un atout.

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention : « Recrutement d'un Comptable pour le PADEC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 Août 2018

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 009 /MPSIR/2018/UGP PADEC RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ACTUALISER LE MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DU PADEC

I-Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Consultant chargé d'actualiser le manuel des procédures administratives, financières et comptables du PADEC.

II-Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le Consultant sera chargé entre autres de :

- Echanger sur le cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable retenu par le Projet ;
- Echanger avec les membres de l'UGP dans la formalisation des principales règles de gestion administrative, financière et comptable ;
- Décrire les procédures d'exécution des dépenses dans des conditions garantissant un contrôle interne efficace, en formalisant les contrôles à effectuer au sein de la structure et identifier les responsables de ceux-ci à chaque étape du circuit des documents ;
- Echanger avec le personnel de l'UGP directement ou indirectement engagé dans l'exécution du Manuel sur les règles et procédures susceptibles de créer un conflit de

compétence ;

- Faire approprier à l'UGP pendant l'atelier de restitution, les aspects d'organisation administrative, financière et comptable du Manuel ;
- Définir la procédure de validation des rapports d'études financées par l'UGP ;
- Indiquer les procédures liées aux instruments de sauvegarde environnementale et sociale (CGES, CPR, PGP);
- Indiquer les procédures relatives à la mise en œuvre de la composante 2 (CPA et FADPME) ;
- Compiler et présenter à l'UGP les informations du manuel actualisé conformément au plan ci-dessous ;
- Rédiger et présenter un rapport de la mission.

III-Qualifications requises

Le Consultant devra :

- Etre titulaire au minimum d'une Maîtrise/Master (BAC + 5) en Economie, en Gestion en Administration générale ou tous autres domaines similaires ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la gestion administrative, financière ou comptable, de préférence dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds mondial, BAD, Union Européenne, AFD, etc.) ;
- Avoir le contact facile et posséder des capacités à animer un atelier ;
- Avoir l'aptitude à analyser, synthétiser et rédiger des rapports ;

- Avoir une excellente maîtrise de l'informatique (Word, Excel et autres).

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae et des copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 Août 2018 à 16H00.

Ils doivent être transmis avec la mention : « Recrutement Consultant chargé d'actualiser le manuel des procédures administratives, financières et comptables du PADEC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 Août 2018

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

SPORT MILITAIRE

Un double succès pour le Congo au Cam-basket 2018

Le pays hôte de l'édition inaugurale du Championnat d'Afrique militaire de basketball (Cam-basket) a remporté le titre mis en jeu tout en réussissant le pari de l'organisation.

Les militaires venus de dix pays du continent ont passé un séjour sportif remarquable en terre congolaise. Du 12 au 19 juin, Brazzaville a abrité la première édition du Cam-basket dénommée "Tournoi Denis Sassou N'Guesso". Les Lions sport du Congo (équipe nationale militaire de basketball) ont honoré le drapeau tricolore avec brio puisqu'ils ont réalisé un parcours sans faute. Ils ont été successivement victorieux face à leurs différents adversaires guinéens, kényans, algériens, angolais, sénégalais... La consécration au sommet du basketball militaire du continent est venue de leur victoire en finale face au Maroc 61-41. Les Lions sport du Congo ont réalisé sept victoires en autant de matchs.

Pour le président de l'Organisation du sport militaire en

Afrique (Osma), le colonel David Kabre, cette première édition du Cam-basket à Brazzaville a été une réussite tant sur l'organisation que sur les performances sportives. Les promesses de paix et d'amitié entre les armées du continent ont été tenues. « *Les militaires des pays ayant participé à cette première édition du Cam-basket ont tous vécu dans le même complexe, celui de Kintélé. C'est un message fort du vivre-ensemble, de paix et de tolérance* », soulignait le président de l'Osma. Il invitait, par ailleurs, ceux qui seraient animés par la volonté de faire valoir la violence de suivre l'exemple des militaires basketteurs sur le chemin de la paix et du dialogue. Le colonel David Kabre avait aussi salué l'implication personnelle du président de la République du Congo, Denis



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, remettant le trophée au capitaine des Lions sport du Congo

nis Sassou N'Guesso, pour la réussite de la toute première édition de ce Cam-basket. « *Cette compétition portera toujours le nom de Denis Sassou N'Guesso* », avait-il fait savoir, en précisant que la

prochaine édition se disputera en 2020.

Classement

Congo Maroc Angola Sénégal Algérie Cameroun Kenya Côte d'Ivoire Guinée Nigeria

En occupant la première place avec sept victoires en sept matchs, les militaires congolais ont établi un record à battre dans l'histoire du Cam-basket.

Rominique Makaya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les Diablies noirs, le grand huit

L'équipe a remporté, le 14 août au stade Alphonse-Massamba-Débat, sa huitième coupe du Congo en s'imposant devant l'AS Otoho 5-3, aux tirs au but après un score de 0-0 au temps réglementaire.

Les Diablotins n'avaient plus disputé la finale de la Coupe du Congo depuis celle gagnée en 2015 à Ouesso face à l'AC Léopards. Trois ans après, ils ont accompli une partie de l'objectif qu'ils s'étaient fixé en début de la saison en privant l'AS Otoho d'un trophée majeur.

Les Diablotins commençaient pourtant le match sur une fausse note. Dès la 8e mn, leur défenseur Rozan Varel s'est blessé et a cédé vite sa place à Dalvidi Ondzani. Les jaune et noir vont ensuite subir la pression de l'AS Otoho. Les locataires du stade Marien-Ngouabi se sont créés les meilleures occasions de la première période. Bersyl Obassi, peu inspiré, échouait devant le gardien des Diablies noirs à la 13e mn avant de gâcher une autre occasion deux minutes plus tard, lorsque Biassadila Mouanga lui déposait le ballon sur la tête. Les Diablotins réagissaient dans les minutes qui suivaient comme en témoigne la frappe de Gloire Dibata reprise par Hardy Binguila mais le ballon refusait d'obéir. Les jaune et noir se procuraient une

autre opportunité à la 43e mn sur le coup franc de Binguila. Mais la tête piquée d'Ondzani fuyait aussi le cadre. Son équipe a livré une meilleure seconde partie même si, au bout, il n'y a pas eu de buts.

Comme lors de la première mi-temps, les Diablies noirs n'ont pas eu de la réussite qu'il fallait. Kader Bidimbou était tout près de faire la différence à la 65e mn mais pou-

sait trop fort le ballon devant Mongondza, le portier de l'AS Otoho. Beni Makouana a, quant à lui, vu sa frappe repoussée par l'équerre à la 70e mn puis Faria Ondongo a dû s'employer à la 114e mn en sauvant sur la ligne le ballon de Wilfrid Nkaya qui prenait la direction des buts. Les tirs au but étaient le seul moyen pour départager les deux formations. Les joueurs des Diablies noirs, plus adroits, ont transformé leur cinq tirs pendant que la frappe de Konte Mandala, repoussée par Tahourou Yagne-

le, le gardien des Diablies noirs, a pénalisé l'AS Otoho. Les Diablies noirs remportent ainsi leur huitième titre après 1989, 1990, 2003, 2005, 2012, 2014 et 2015. Ils sont assurés de disputer la compétition africaine l'année prochaine.

« Pour la coupe, la mission est accomplie mais pas encore pour l'année car il y a encore le championnat à jouer. La coupe du Congo, nous allons l'oublier pour se concentrer sur le championnat. Nous avons sauvé une partie de la saison », a commenté Clement

Massamba, le coach des Diablies noirs. Pour une première fois, les finalistes ont été bien récompensés. Diablies noirs a reçu un chèque de douze millions contre la moitié pour l'AS Otoho.

AC Colombe succède à elle-même

Chez les dames, l'AC Colombe a remporté la cinquième coupe du Congo en battant en première rencontre l'AS Epah Ngamba sur un score équilibré d'un but à zéro. Le seul but de la rencontre a été inscrit à la 6e mn par Ndaya Farida d'une frappe croisée. « *L'année dernière, nous étions détentrices de ce trophée, il fallait le conserver. Ce n'était pas facile car en face, il y avait une équipe qui avait presque l'ossature de l'équipe nationale. Je suis satisfait du résultat mais pas de la manière. Car mes joueuses n'ont pas su tuer le match à la seconde mi-temps* », a souligné Jacques Raymond Tsana, le coach de l'AC Colombe. Cette équipe, rappelons-le, est revenue à la hauteur de l'AC Léopards et le FCF La Source avec cinq trophées gagnés (2001, 2005, 2009, 2017 et 2018). AC Colombe a reçu un chèque de six millions contre trois pour Epah Ngamba.

James Golden Eloué



Les Diablies noirs remportent la coupe du Congo pour la huitième fois/Adiac